



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Ondres (40440) – Département des Landes

Séance ordinaire du 05 mars 2026

Délibération n° 2026-03-09

Nbre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de la convocation : 27/02/2026
En exercice	29	Date de l'affichage : 27/02/2026
Qui ont pris part à la délibération	26	

Présents : Éva BELIN ; Pierre PASQUIER ; Nadine DURU ; Jérôme NOBLE ; Frédéric LAHARIE ; Catherine VICENTE-PAUCHON ; François TRAMASSET ; Sandrine COELHO ; Serge ARLA ; Christine VICENTE ; Miguel FORTE ; Cyril DURU ; Christian BURGARD ; Sonia DYLBAITYS ; Christel EYHERAMOUNO ; Jean-Pierre LABADIE ; David PERRIARD ; Maya VALLART ; Jean-Philippe VIVET ; Mathieu DUPUCH.

Absents excusés :

Cindy ESPLAN a donné procuration à Nadine DURU en date du 03 mars 2026.
Senay OZTURK a donné procuration à Jérôme NOBLE en date du 02 mars 2026.
Vincent POURREZ a donné procuration à Frédéric LAHARIE en date du 03 mars 2026.
Vincent BAUDONNE a donné procuration à Christian BURGARD en date du 05 mars 2026.
Alain CALIOT a donné procuration à Maya VALLART en date du 03 mars 2026.
Carine REY a donné procuration à Christine VICENTE en date du 04 mars 2026.
Sarah BOURSIER a donné procuration à David PERRIARD en date du 05 mars 2026.

Absents :

Davy CAMY.
Bertrand LEIRIS.

Secrétaire de séance : Christine VICENTE

OBJET : Lotissement Communal – Vote du Compte Financier Unique 2025 (CFU).

Madame le Maire quitte la salle du Conseil Municipal.

VU l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;



VU le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 du budget annexe Lotissement Communal d'Ondres ;

VU le CFU 2025 du budget annexe Lotissement Communal d'Ondres ;

CONSIDÉRANT que le CFU se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

CONSIDÉRANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

CONSIDÉRANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que dans les séances où le Compte Administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal désigne son Président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote ;

CONSIDÉRANT dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

CONSIDÉRANT que, dans ce cadre, Eva Belin le Maire, a quitté la séance et le Conseil Municipal a siégé sous la présidence de Pierre PASQUIER ;

CONSIDÉRANT le CFU pour le budget annexe Lotissement Communal d'Ondres présenté et résumé comme suit par le Président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	260 780.34 €	242 500.00 €	503 280.34 €
	Recettes réalisées	18 280.34 €	200 779.26 €	219 059.60 €
	Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	242 500.00 €	242 500.00 €	485 000.00 €
	Dépenses réalisées	200 779.26 €	200 779.26 €	401 558.52 €



	Restes à réaliser	0.00€	0.00 €	0.00 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-182 498.92 €	0.00 €	-182 498.92 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	-18 280.34€	0.00€	-18 280.34 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	-200 779.26 €	0.00 €	-200 779.26 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat cumulé	Excédent /déficit	-200 779.26 €	0.00 €	-200 779.26 €

Monsieur Pierre PASQUIER demande l'approbation du Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Lotissement Communal d'Ondres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 7 voix abstentions (Alain CALIOT, Christel EYHERAMOUNO, David PERRIARD, Maya VALLART, Sarah BOURSIER, Mathieu DUPUCH et Jean-Philippe VIVET).

DÉCIDE

ARTICLE 1. Le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Lotissement Communal d'Ondres est approuvé.

ARTICLE 2. La présente délibération peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site www.telerecours.fr, par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,
Le 06 mars 2026,
Le Maire,

Acte rendu exécutoire le 17 / 03 / 2026

- après télétransmission électronique le 16 / 03 / 2026

- et mise en ligne sur le site de la commune le 17 / 03 / 2026



ARRETE -SIGNATURES

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ONDRES-CFU 2025

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 26

Madame le Maire ne prenant pas part au vote

VOTES :

- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention(s) : 7

Date de la convocation : 27 février 2026

Présenté par le Maire, à Ondres le 05 mars 2026

Le Maire, délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire

A Ondres, le 05 mars 2026

Les membres du conseil municipal

Eva BELIN		Vincent POURREZ Pouvoir à Frédéric LAHARIE	
Pierre PASQUIER		Christian BURGARD	
Nadine DURU		Sonia DYLBAITYS	
Jérôme NOBLE		Vincent BAUDONNE Pouvoir à Christian BURGARD	
Frédéric LAHARIE		Alain CALIOT Pouvoir à Claya VALLART	
Catherine VICENTE-PAUCHON		Christel EYHERAMOUNO	
François TRAMASSET		Jean-Pierre LABADIE	
Sandrine COELHO		Carine REY Pouvoir à Christine VICENTE	
Serge ARLA		Bertrand LEIRIS	Absent
Davy CAMY	Absent	David PERRIARD	
Christine VICENTE		Maya VALLART	
Miguel FORTE		Sarah BOURSIER Pouvoir à David PERRIARD	
Cindy ESPLAN Pouvoir à Nadine DURU		Jean-Philippe VIVET	
Cyril DURU		Mathieu DUPUCH	
Senay OZTURK Pouvoir à Jérôme NOBLE			

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le _____
Et de la publication le _____

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : MAIRIE D'ONDRES (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE COMMUNE D'ONDRES

Numéro SIRET : 21400209900130

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES SAINT VINCENT DE TYROSSE

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : LOTISSEMENT COMMUNAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents en N	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement	26
D2 - Recettes de fonctionnement	28

III - Etats financiers

A - Bilan	30
B - Compte de résultat	34
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	37
D - Balance des comptes	38

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	42
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	44

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	46
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	51
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	56
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	57
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	58
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	59
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	60
B3 - Etat des provisions	61
B4 - Etat des charges transférées	63
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	64
B6 - Prêts	65
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	66
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	67
B7.3 - Etat des emprunts garantis	68
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	69
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	70
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	71
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	72
B7.8 - Autres engagements donnés	73



B7.9 - Autres engagements reçus	76
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	
B9 - Etat du personnel	
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	79
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	80
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	81
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	82
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	83
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	84
C2.1 - Situation des AP	86
C2.2 - Situation des AE	87
IV - Annexes	
C - Etats annexés budgétaires	
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	88
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	95
IV - Etats annexés	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	102
D2 - Gestion des fonds européens	103
D3 - Actions de formation des élus	104
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	105
D5 - Identification des flux croisés	106
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	107
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	108
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	110
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	111
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	112
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	113
E - État des Contrôles du Compte Financier	114
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	115

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	12345

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	54321.00

Ratios de niveau

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	14.78
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4 Encours de dette / population (2)(3)	81.00
5 DGF / population	0.00

Ratios de structure et d'analyse financière

	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0.00
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	
9 Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0.00
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	-547.95

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	260 780,34	242 500,00	503 280,34
	Recettes réalisées (1)	B	18 280,34	200 779,26	219 059,60
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	242 500,00	242 500,00	485 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	200 779,26	200 779,26	401 558,52
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-182 498,92	0,00	-182 498,92
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-18 280,34	0,00	-18 280,34
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-200 779,26	0,00	-200 779,26
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-200 779,26	0,00	-200 779,26

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES****I****Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés****B2**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LOT COMMUNAL - ONDRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-18 280,34	0,00	-182 498,92	0,00	-200 779,26
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total	-18 280,34	0,00	-182 498,92	0,00	-200 779,26
TOTAL II	-18 280,34	0,00	-182 498,92	0,00	-200 779,26
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	-18 280,34	0,00	-182 498,92	0,00	-200 779,26



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE

B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

**I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE****EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES****C1****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE****EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Bilan synthétique (en milliers d'euros)

D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	0,00
Subventions d'investissement versées	0,00	Neutralisations et régularisations	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	Réserves	0,00
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	0,00
Terrains	0,00	Résultat de l'exercice	0,00
Constructions	0,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	0,00
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	0,00
Réseaux divers	0,00	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	0,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	0,00	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	0,00
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	0,00	Dettes financières et autres emprunts	0,00
Immobilisations financières (nettes)	0,00	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	0,00	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,00
Stocks	200,78	Autres dettes non financières	232,82
Créances	32,04	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	232,82
Trésorerie	0,00	TOTAL TRÉSORERIE (4)	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	232,82	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	232,82
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)	0,00
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	232,82	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	232,82

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES****Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)****E**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations	0,00	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,00
Autres produits de gestion	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée	182,50	18,28
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	182,50	18,28
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	177,35	18,28
Charges de personnel	0,00	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,00	0,00
Impôts et taxes	5,15	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES****Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	182,50	18,28
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	0,00	0,00



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N

F

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



II – EXECUTION BUDGETAIRE

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 1.00%
- Investissement : 1.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...



II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	242 500,00	200 779,26	82,80	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		242 500,00	200 779,26	82,80	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		242 500,00	200 779,26	82,80	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		18 280,34			
Total des dépenses de la section d'investissement		260 780,34	200 779,26		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.



II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	242 500,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		242 500,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	18 280,34	18 280,34	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		18 280,34	18 280,34	100,00	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		260 780,34	18 280,34	7,01	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		260 780,34	18 280,34		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324



II – EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	224 219,66	182 498,92	0,00	182 498,92	81,39	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		224 219,66	182 498,92	0,00	182 498,92	81,39	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		224 219,66	182 498,92	0,00	182 498,92	81,39	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	18 280,34	18 280,34	0,00	18 280,34	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		18 280,34	18 280,34	0,00	18 280,34	100,00	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26	82,80	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



II – EXECUTION BUDGETAIRE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26	82,80	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26	82,80	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26	82,80	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des recettes de la section de fonctionnement		242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

II

B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	200 779,26	0,00	200 779,26	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26	41 720,74
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26	41 720,74

**II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE****Dépenses d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26	41 720,74
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		18 280,34	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		260 780,34	200 779,26	0,00	200 779,26	60 001,08



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

II

Recettes d'investissement - Vue détaillée

B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	242 500,00	0,00	0,00	0,00	242 500,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		242 500,00	0,00	0,00	0,00	242 500,00
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3555	Terrains aménagés	0,00	18 280,34	0,00	18 280,34	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	18 280,34	18 280,34	0,00	18 280,34	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		18 280,34	18 280,34	0,00	18 280,34	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		260 780,34	18 280,34	0,00	18 280,34	242 500,00

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 17/03/2026



ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		260 780,34	18 280,34	0,00	18 280,34	242 500,00



II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

C1

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

II

D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6045	Achats d'études et de prestations de services (terrains à aménager)	0,00	6 054,00	0,00	6 054,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	171 296,92	0,00	171 296,92	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	5 148,00	0,00	5 148,00	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	224 219,66	182 498,92	0,00	182 498,92	41 720,74
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		224 219,66	182 498,92	0,00	182 498,92	41 720,74
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		224 219,66	182 498,92	0,00	182 498,92	41 720,74
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	0,00	18 280,34	0,00	18 280,34	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 280,34	18 280,34	0,00	18 280,34	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		18 280,34	18 280,34	0,00	18 280,34	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26	41 720,74

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 17/03/2026

||

ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26	41 720,74

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	II
	D2



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	0,00	200 779,26	0,00	200 779,26	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26	41 720,74
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26	41 720,74
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26	41 720,74
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		242 500,00	200 779,26	0,00	200 779,26	41 720,74

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 17/03/2026

ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF





III – ÉTATS FINANCIERS

III

Bilan (en euros)

A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		0,00	0,00	0,00	0,00
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		200 779,26	0,00	200 779,26	18 280,34
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		32 044,00	0,00	32 044,00	1 586,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		0,00	0,00	0,00	0,00

**III – ÉTATS FINANCIERS****Bilan (en euros)**

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		232 823,26	0,00	232 823,26	19 866,34
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		0,00	0,00	0,00	0,00
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		232 823,26	0,00	232 823,26	19 866,34



III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		0,00	0,00
Fonds globalisés		0,00	0,00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		0,00	0,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		0,00	0,00
RÉSERVES		0,00	0,00
REPORT A NOUVEAU		0,00	0,00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0,00	0,00
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		0,00	0,00
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		0,00	0,00
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0,00	0,00
Dettes fiscales et sociales		0,00	0,00
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00



III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		232 823,25	19 866,34
Autres dettes non financières		0,00	0,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		232 823,25	19 866,34
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		232 823,25	19 866,34
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,01	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		232 823,26	19 866,34



III – ÉTATS FINANCIERS

III

Compte de résultat (en euros)

B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		0,00	0,00	0,00
Participations		0,00	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs		0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		0,00	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée		182 498,92	18 280,34	164 218,58
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		182 498,92	18 280,34	164 218,58
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		177 350,92	18 280,34	159 070,58
Charges de personnel		0,00	0,00	0,00
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		5 148,00	0,00	5 148,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		0,00	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	0,00	0,00



III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		182 498,92	18 280,34	164 218,58
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,00	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		0,00	0,00	0,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		0,00	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 17/03/2026

III

ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF



III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS**Annexe****III****C**

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS

III

Balance des comptes

D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3555	Terrains aménagés	18 280,34	0,00	0,00	0,00	200 779,26	18 280,34	219 059,60	18 280,34	200 779,26	0,00
	Sous Total compte 355	18 280,34	0,00	0,00	0,00	200 779,26	18 280,34	219 059,60	18 280,34	200 779,26	0,00
	Sous Total compte 35	18 280,34	0,00	0,00	0,00	200 779,26	18 280,34	219 059,60	18 280,34	200 779,26	0,00
	Total classe 3	18 280,34	0,00	0,00	0,00	200 779,26	18 280,34	219 059,60	18 280,34	200 779,26	0,00
4011	Fournisseurs	0,00	0,00	250 648,91	250 648,91	0,00	0,00	250 648,91	250 648,91	0,00	0,00
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions	0,00	0,00	42 840,00	42 840,00	0,00	0,00	42 840,00	42 840,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4017	0,00	0,00	42 840,00	42 840,00	0,00	0,00	42 840,00	42 840,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	0,00	293 488,91	293 488,91	0,00	0,00	293 488,91	293 488,91	0,00	0,00
	Sous Total compte 40	0,00	0,00	293 488,91	293 488,91	0,00	0,00	293 488,91	293 488,91	0,00	0,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services	1 586,00	0,00	30 458,37	32 044,37	0,00	0,00	32 044,37	32 044,37	0,00	0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	0,00	0,00	99 848,00	67 804,00	0,00	0,00	99 848,00	67 804,00	32 044,00	0,00
	Sous Total compte 4456	1 586,00	0,00	130 306,37	99 848,37	0,00	0,00	131 892,37	99 848,37	32 044,00	0,00
	Sous Total compte 445	1 586,00	0,00	130 306,37	99 848,37	0,00	0,00	131 892,37	99 848,37	32 044,00	0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	5 148,00	5 148,00	0,00	0,00	5 148,00	5 148,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 44	1 586,00	0,00	135 454,37	104 996,37	0,00	0,00	137 040,37	104 996,37	32 044,00	0,00
45110	Compte de rattachement avec... (à subdiv)	0,00	19 866,34	0,00	212 956,91	0,00	0,00	0,00	232 823,25	0,00	232 823,25
	Sous Total compte 451	0,00	19 866,34	0,00	212 956,91	0,00	0,00	0,00	232 823,25	0,00	232 823,25
	Sous Total compte 45	0,00	19 866,34	0,00	212 956,91	0,00	0,00	0,00	232 823,25	0,00	232 823,25
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	0,00	0,37	0,38	0,00	0,00	0,37	0,38	0,00	0,01
	Sous Total compte 478	0,00	0,00	0,37	0,38	0,00	0,00	0,37	0,38	0,00	0,01



III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 47	0,00	0,00	0,37	0,38	0,00	0,00	0,37	0,38	0,00	0,01
	Total classe 4	1 586,00	19 866,34	428 943,65	611 442,57	0,00	0,00	430 529,65	631 308,91	32 044,00	232 823,26
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	219 059,60	219 059,60	0,00	0,00	219 059,60	219 059,60	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	219 059,60	219 059,60	0,00	0,00	219 059,60	219 059,60	0,00	0,00
	Total classe 5	0,00	0,00	219 059,60	219 059,60	0,00	0,00	219 059,60	219 059,60	0,00	0,00
6045	Achats d'études et de prestations de ser	0,00	0,00	0,00	0,00	6 054,00	0,00	6 054,00	0,00	6 054,00	0,00
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	6 054,00	0,00	6 054,00	0,00	6 054,00	0,00
605	Achats de matériel, équipements et trava	0,00	0,00	0,00	0,00	171 296,92	0,00	171 296,92	0,00	171 296,92	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	177 350,92	0,00	177 350,92	0,00	177 350,92	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	5 148,00	0,00	5 148,00	0,00	5 148,00	0,00
	Sous Total compte 6351	0,00	0,00	0,00	0,00	5 148,00	0,00	5 148,00	0,00	5 148,00	0,00
	Sous Total compte 635	0,00	0,00	0,00	0,00	5 148,00	0,00	5 148,00	0,00	5 148,00	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	5 148,00	0,00	5 148,00	0,00	5 148,00	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	182 498,92	0,00	182 498,92	0,00	182 498,92	0,00
71355	Variation des stocks de terrains aménagé	0,00	0,00	0,00	0,00	18 280,34	200 779,26	18 280,34	200 779,26	0,00	182 498,92
	Sous Total compte 7135	0,00	0,00	0,00	0,00	18 280,34	200 779,26	18 280,34	200 779,26	0,00	182 498,92
	Sous Total compte 713	0,00	0,00	0,00	0,00	18 280,34	200 779,26	18 280,34	200 779,26	0,00	182 498,92
	Sous Total compte 71	0,00	0,00	0,00	0,00	18 280,34	200 779,26	18 280,34	200 779,26	0,00	182 498,92
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	18 280,34	200 779,26	18 280,34	200 779,26	0,00	182 498,92
	Total général	19 866,34	19 866,34	648 003,25	830 502,17	401 558,52	219 059,60	1 069 428,11	1 069 428,11	415 322,18	415 322,18



MAIRIE D'ONDRES - LOTISSEMENT COMMUNAL - CFU - 2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 777 297,92	2 793 647,30	540 381,00	2 443 269,62
RECETTES	5 777 297,92	4 366 040,34	555 500,00	855 757,58
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 563 659,48	9 154 024,03	0,00	409 635,45
RECETTES	9 563 659,48	9 581 664,95	0,00	-18 005,47

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET LOTISSEMENT COMMUNAL/ N°SIRET : 21400209900130

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	260 780,34	200 779,26	0,00	60 001,08
RECETTES	260 780,34	18 280,34	0,00	242 500,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	242 500,00	200 779,26	0,00	41 720,74
RECETTES	242 500,00	200 779,26	0,00	41 720,74

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 038 078,26	2 994 426,56	540 381,00	2 503 270,70
RECETTES	6 038 078,26	4 384 320,68	555 500,00	1 098 257,58
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 806 159,48	9 354 803,29	0,00	451 356,19
RECETTES	9 806 159,48	9 782 444,21	0,00	23 715,27

(1) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 17/03/2026

ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF





IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 038 078,26	2 994 426,56	540 381,00	2 503 270,70
RECETTES	6 038 078,26	4 384 320,68	555 500,00	1 098 257,58
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 806 159,48	9 354 803,29	0,00	451 356,19
RECETTES	9 806 159,48	9 782 444,21	0,00	23 715,27
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	15 844 237,74	12 349 229,85	540 381,00	2 954 626,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	15 844 237,74	14 166 764,89	555 500,00	1 121 972,85

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 17/03/2026

ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF



(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 17/03/2026

ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF





IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



MAIRIE D'ONDRES - LOTISSEMENT COMMUNAL - CFU - 2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS

ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial			Contrat renégocié	Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D'ETUDES	5	07/09/2023
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	1	07/09/2023
L	FRAIS D'INSERTION	1	07/09/2023
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	30	07/09/2023
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	07/09/2023
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	07/09/2023
L	Bâtiments et installations	30	07/09/2023
L	LOGICIEL CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	07/09/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2	07/09/2023
L	PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES AGENCEMENTS	15	07/09/2023
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	30	07/09/2023
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	30	07/09/2023
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	30	07/09/2023
L	AUTRES MATERIEL OUTILLAGE INCENDIE DEF CIVILE	10	07/09/2023
L	MATERIEL ROULANT VOIRIE	10	07/09/2023
L	MATERIEL ROULANT	10	07/09/2023
L	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	10	07/09/2023
L	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	10	07/09/2023
L	AUTRES INST MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	10	07/09/2023
L	INST GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DIVERS	10	07/09/2023
L	MATERIEL DE TRANSPORT	7	07/09/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	4	07/09/2023
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	4	07/09/2023
L	MOBILIER	10	07/09/2023
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE SCOLAIRE	10	07/09/2023
L	AUTRES MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIERS	10	07/09/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLE	10	07/09/2023



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026



Publié le 17/03/2026
ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
		A	B	C	D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS

B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		24,00	0,80	24,80	22,41	0,00	22,41
Adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	8,00	0,80	8,80	6,91	0,00	6,91
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		39,00	5,78	44,78	46,11	0,00	46,11
Adjoint technique	C	14,00	0,57	14,57	14,57	0,00	14,57
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	8,00	1,69	9,69	9,69	0,00	9,69
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	7,00	3,52	10,52	10,85	0,00	10,85
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	3,00	0,00	3,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		10,00	0,00	10,00	9,50	0,00	9,50
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Auxiliaire de puériculture de classe supérieur	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateurs de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		8,00	2,74	10,74	10,74	0,00	10,74
Adjoint territorial d'animation	C	3,00	2,74	5,74	5,74	0,00	5,74
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	3,58	0,00	3,58
Brigadier-chef principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,58	0,00	0,58
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		2,00	0,00	2,00	0,37	0,00	0,37
Commis		2,00	0,00	2,00	0,37	0,00	0,37
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		88,00	9,32	97,32	93,71	0,00	93,71

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Lieu de mise à disposition (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
 COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

B11.2**B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



IV – ANNEXES

**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE**

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-18 280,34
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-18 280,34

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-18 280,34
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-18 280,34

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-18 280,34			-18 280,34
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-18 280,34			-18 280,34
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-18 280,34

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 17/03/2026

ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF



Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE****C3.1****Présentation agrégée par nature**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)**

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION

C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 17/03/2026

ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF



AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 17/03/2026



ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 17/03/2026

ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF



AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS

D2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	------------------------------	---



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.



MAIRIE D'ONDRES - LOTISSEMENT COMMUNAL - CFU - 2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT

D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM -
FONCTIONNEMENT

D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 17/03/2026

ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF



RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

D7.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU**D8.1****ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION**NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération



IV – ÉTATS ANNEXÉS

ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF


D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU

D8.2

Cet état ne contient pas d'information.

État des Contrôles du Compte Financier

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le 17/03/2026
ID : 040-214002099-20260306-DELIB2026_03_09-BF



Exercice 2026

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****V****ARRETE ET SIGNATURES****A**

Date d'édition : 11/03/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

Mme SAHORES ISABELLE

du 02/09/2025

au 11/03/2026

MME PASCALE RIVIERE

du 01/01/2025

au 01/09/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : Validation CDG-D effectuée suite visa service le 12/03/2026**BARADA Katia (1004083028-0), Inspecteur des Finances Publiques****A DDFIP DES LANDES, le 12/03/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

SAHORES Isabelle (1017780913-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie**A SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE, le 13/03/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le



RAPPORT DE PRESENTATION

CFU 2025

BUDGETS 2026

Jeudi 05 mars 2026
VILLE D'ONDRES



SOMMAIRE

Compte Financier Unique 2025	03
---	-----------

Les définitions	03
-----------------------	----

Les comptes 2025 budget principal

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	04
---------------------------------------	----

○ Les recettes	04
----------------------	----

○ Les dépenses	07
----------------------	----

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT	09
---------------------------------------	----

○ Les recettes	09
----------------------	----

○ Les dépenses	10
----------------------	----

III – LES RESTES A REALISER 2025.....	11
---------------------------------------	----

IV – EXTRAITS DU CFU 2025.....	12
--------------------------------	----

V – LES RESULTATS DE CLOTURE 2025.....	12
--	----

VI – L'EPARGNE.....	15
---------------------	----

VII– LA DETTE... ..	15
---------------------	----

Les comptes 2025 budget annexe

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	17
--------------------------------------	----

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	18
--------------------------------------	----

III -LES RESULTATS DE CLOTURE 2025.....	18
---	----

BUDGETS 2026	19
---------------------------	-----------

Préambule.....	19
----------------	----

Les définitions	19
-----------------------	----

Le Budget Principal

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	20
---------------------------------------	----

○ Les recettes	20
----------------------	----

○ Les dépenses	24
----------------------	----

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT	26
---------------------------------------	----

○ Les recettes	26
----------------------	----

○ Les dépenses	28
----------------------	----

Le Budget Annexe

III -LES INDEMNITES 2025 DES ELUS.....	33
--	----



CFU 2025

Les définitions

1- LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

Le **Compte Financier Unique (CFU)** est un document budgétaire et comptable synthétique qui remplace, pour les collectivités territoriales, le compte administratif (CA) et le compte de gestion (CG). Il rassemble dans un même rapport l'ensemble des données financières établies par l'ordonnateur et le comptable public, offrant ainsi une vision consolidée, cohérente et partagée de l'exécution budgétaire de l'exercice. Le CFU facilite la lecture des comptes, renforce la transparence financière, réduit les redondances entre documents et permet aux élus de disposer d'une analyse plus complète pour éclairer leurs décisions stratégiques.

2- LE PRINCIPE DE SEPARATION ORDONNATEUR/COMPTABLE

L'ordonnateur prescrit l'exécution des recettes et des dépenses.

Le comptable, seul chargé du maniement des fonds publics, en assure le recouvrement ou le paiement après avoir exercé les contrôles visant à constater la régularité de ces recettes ou de ces dépenses, sans examiner leur opportunité.

3- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle comprend les dépenses et les recettes régulières, récurrentes et annuelles n'ayant aucun impact sur le patrimoine de la collectivité (les charges de personnels, les fournitures, les fluides, les intérêts des emprunts, les dotations et subventions...).

4- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle comprend les dépenses et les recettes qui vont avoir un impact sur le patrimoine de la collectivité (achat de véhicule, matériel de bureau et informatique, la construction de bâtiments, de routes, de réseaux...).

5- L'AFFECTATION DU RESULTAT

A l'issue du vote du compte financier unique, l'excédent de fonctionnement constaté doit faire l'objet d'une délibération pour son affectation.



Cette affectation n'est possible que s'il y a un excédent de fonctionnement.

Il est obligatoire de couvrir en priorité le déficit d'investissement, si déficit il y a, en affectant obligatoirement à l'article 1068 le montant qui compense le déficit.

Le reliquat peut ensuite être affecté, soit en recettes de fonctionnement (002), soit en investissement pour financer de nouvelles dépenses. Il est également possible de combiner ces deux solutions.

L'affectation via le 1068 (fonds transférés à la section d'investissement) est définitive. Celle-ci doit être décidée pour couvrir un besoin réel de financement de la section d'investissement et non pour équilibrer le budget.

La comptabilité M57 permet de couvrir le déficit N-1 en année N et préconise de reporter la totalité de cet excédent en section de fonctionnement.

A ce moment-là, cela permet d'alimenter les chapitres budgétaires 023 (virement à la section d'investissement) et 021 (virement de la section de fonctionnement), ce dernier équilibrant la section d'investissement.

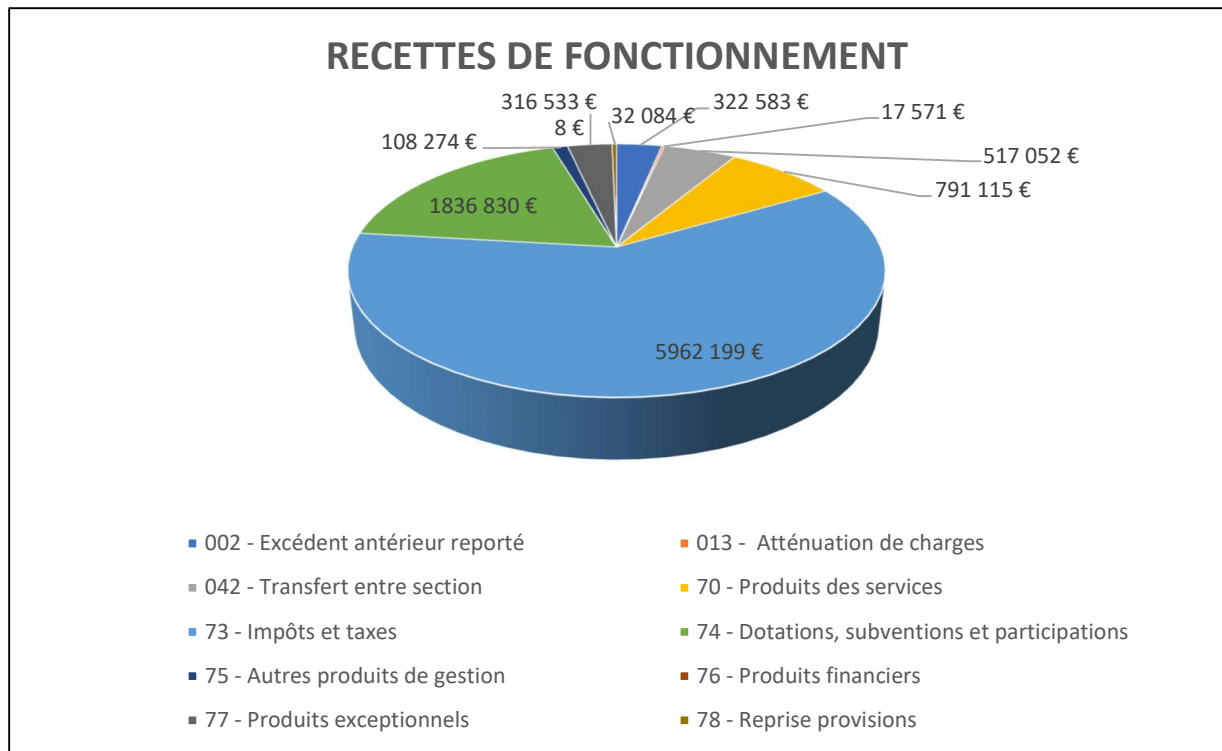
Dans ce cas précis, les comptes 023 et 021 ne donnent lieu qu'à des prévisions sans exécution.

LES COMPTES 2025 : BUDGET PRINCIPAL

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

• LES RECETTES

CHAPITRES	REALISE 2025
002 - Excédent antérieur reporté	322 582.96
013 - Atténuation de charges	17 570.50
042 - Transfert entre section	517 052.31
70 - Produits des services	791 114.52
73 - Impôts et taxes	5 962 198.81
74 - Dotations, subventions et participations	1 836 829.93
75 - Autres produits de gestions	108 274.05
76 - Produits financiers	8.10
77 – Produits exceptionnels	316 532.62
78 – Reprise provisions	32 084.11
TOTAL	9 904 247.91



Chapitre 002 : Il s'agit de la part du résultat de fonctionnement de clôture 2024, affectée en fonctionnement au budget 2025. Il s'élève à 322 582.96 euros.

Chapitre 013 : Ce chapitre qui comptabilise 17 570.50 euros concerne le reversement des indemnités journalières de personnel suite aux arrêts maladie, aux accidents de travail et aux congés maternité/paternité.

Chapitre 042 : Sont comptabilisées à ce chapitre, les intégrations des travaux en régie réalisés au cours de l'année et les reprises sur provisions, pour un montant 517 052.31 euros.

Chapitre 70 : Les recettes comptabilisées à ce chapitre sont les produits issus des services et s'élèvent en 2025 à la somme de 791 114.52 euros. Ces principales recettes sont :

- Vente de bois : 40 357.10 euros
- Redevances pour occupation du domaine public : 96 566.97 euros
- Entrées des spectacles : 50 944.00 euros
- Accueil centre de loisirs et périscolaire : 180 166.60 euros
- L'accès à la maison de la petite enfance : 135 257.57 €
- Restauration scolaire : 191 440.54 euros
- Locations aires de jeux : 17 648.00 €
- Participation assainissement collectif : 33 797.66 €



Chapitre 73 : Il regroupe la fiscalité locale, la taxe sur l'électricité, la taxe additionnelle sur les droits de mutation et la taxe de séjour. L'ensemble de ces recettes s'élève à 5 962 198.81 euros répartis comme suit :

- Les impôts directs et assimilés : 5 142 565.00 euros,
- La taxe sur l'électricité : 130 254.86 euros,
- La taxe de séjour : 173 258.95 euros,
- La taxe additionnelle : 500 793.00 euros,
- Autres contributions directes : 15 327.00 euros.

Chapitre 74 : Il comptabilise les principales dotations versées par l'Etat à savoir la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et la Dotation de Solidarité Rurale (DSR). Il enregistre également les participations et les subventions de fonctionnement perçues. En 2025, 1 836 829.93 euros ont été titrés à ce chapitre et les principales recettes sont :

- 549 982.00 euros pour la dotation globale de fonctionnement,
- 571 126.00 euros pour la dotation de solidarité rurale,
- 96 452.00 euros pour la dotation de péréquation,
- 456 700.97 euros de participations d'organismes divers dont essentiellement CAF
- 129 426.00 euros pour aide à la restauration scolaire du CNASEA

Chapitre 75 : Il comptabilise les recettes liées aux revenus des immeubles (loyers bar restaurant de Larrendart, et locations salles) ainsi que les redevances des concessionnaires. 108 274.05 euros ont été encaissés à ce chapitre. Les principales recettes sont :

- 44 825.31 euros pour les revenus des immeubles,
- 40 000.00 euros pour la redevance DSP aire de Camping-Car
- 10 163.27 euros pour la redevance fixe DSP Camping Blue Océan (Malgré de multiples demandes, la SAS Dauga Frères n'a pas fait parvenir à la commune ses comptes pour lui permettre de calculer la part variable 2025).

Chapitre 77 : Ce chapitre permet l'encaissement des produits exceptionnels (versements assurances, retenues de garanties...), des cessions et permet d'annuler des mandats sur les exercices antérieurs. En 2025 la recette à ce chapitre est de 316 532.62 euros :

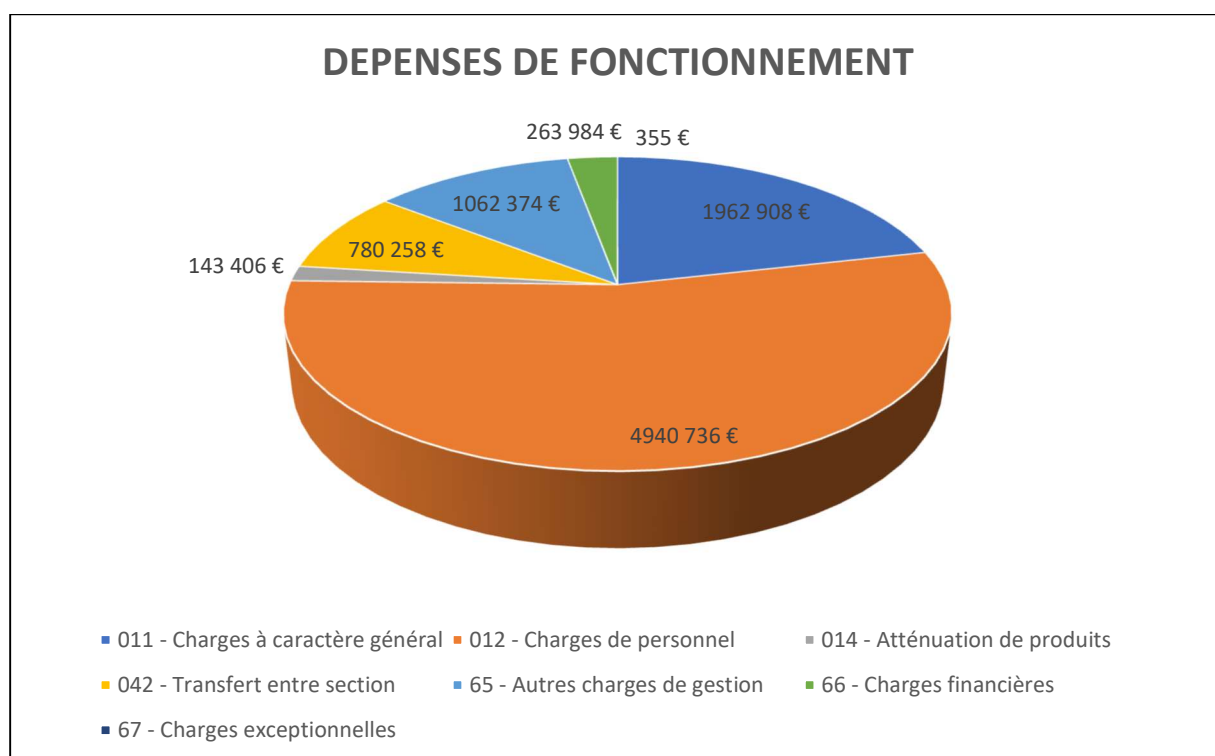
- Vente à l'EPFL Bénitah : 300 000.00 €
- Annulation mandats sur exercices antérieurs : 16 532.62 €



• LES DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **9 154 024.03 euros** et se répartissent comme suit :

CHAPITRES	REALISE 2025
011 – Charges à caractère général	1 962 908.45
012 – Charges de personnel	4 940 736.86
014 – Atténuation de produit	143 406.77
042 – Transfert entre section	780 258.24
65 – Autres charges de gestion	1 062 374.42
66 – Charges financières	263 984.29
67 – Charges exceptionnelles	355.00
TOTAL	9 154 024.03



Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général qui permettent à la commune de fonctionner. Les efforts faits par les services pour limiter leur augmentation, ont permis un recul de leur montant passant ainsi pour l'exercice 2025 à 1 962 908.45 €. Cette diminution résulte également d'un travail d'optimisation des achats, de la renégociation de plusieurs contrats de services et de pratiques de consommation plus responsables. Ces efforts témoignent de la volonté de la collectivité d'assurer une gestion rigoureuse de ses ressources financières.



Chapitre 012 : Il regroupe les dépenses de personnel qui s'élèvent en 2025 à 4 940 736.86 €. Les dépenses de personnel pour l'exercice 2025 connaissent une évolution principalement due aux mesures réglementaires nationales et aux mécanismes structurels de progression de la masse salariale. La revalorisation du SMIC impacte directement les rémunérations des agents contractuels et fonctionnaires dont les indices sont positionnés en bas de grille, entraînant des ajustements automatiques des traitements indiciaires. L'augmentation du point d'indice applicable au 1er janvier 2025 se traduit par une revalorisation de l'ensemble des traitements de base, générant une hausse mécanique de la masse salariale. À ces éléments s'ajoutent les effets liés aux avancements d'échelon et de grade, à la poursuite de la mise en conformité des régimes indemnitaires dans le cadre du RIFSEEP, ainsi que la prise en compte des mesures catégorielles décidées au niveau national (revalorisations filières, éducatives, police municipale, etc.). Par ailleurs, les besoins pour accompagner les obligations réglementaires, le renforcement des missions de proximité ou les nouveaux projets municipaux — impliquent des ajustements d'effectifs ou le maintien de remplacements nécessaires à la continuité du service public. L'ensemble de ces facteurs contribue à une progression maîtrisée mais structurelle des dépenses de personnel pour 2025.

Chapitre 014 : Il comptabilise les versements faits par la commune dans le cadre du fond national de péréquation des ressources intercommunales. En 2025 ce versement s'est élevé à 143 406.77 euros.

Chapitre 042 : Il comptabilise les écritures d'ordre budgétaire, on retrouve ce même montant en recette d'investissement. 480 258.24 euros sont affectés aux amortissements et 300 000.00 euros aux écritures d'ordre dans le cadre de la vente Bénitah à l'EPFL.

Chapitre 65 : Il recense les dépenses appelées « charges de gestion courante » et regroupe les indemnités aux élus, la participation au SDIS, au SMPBA, les participations et contributions aux différents partenaires, les subventions aux associations. Les dépenses à ce chapitre s'élèvent à 1 062 374.42 €. Les principales sont :

- Indemnités de fonction élus : 103 057.20 €
- Subventions aux associations : 64 999.00 €
- SDIS : 136 506.50 €
- SMPBA Contribution 2025 : 241 147.00 €
- SMPBA Navette plage : 94 095.23 €
- Crèche Familiale : 24 380.00 €
- Subvention s'exploitation Camping : 230 000.00 €

Chapitre 66 : Il enregistre les charges relatives à la gestion financière : intérêts des emprunts, frais ligne de trésorerie, ICNE. En 2025 son montant s'élève à 263 984.29 €.

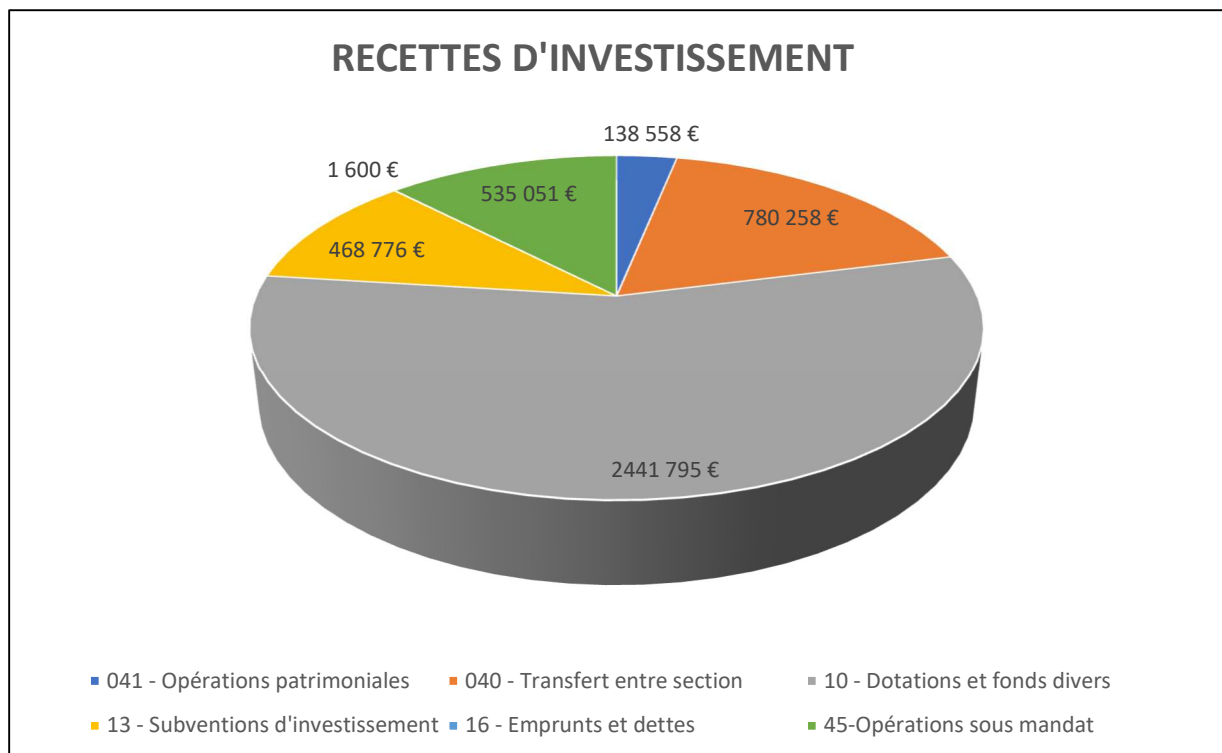
Chapitre 67 : Ce chapitre comptabilise les mandats pour charges exceptionnelles. En 2025 son montant est de 355 €.



II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

• LES RECETTES

CHAPITRES	REALISE 2025
040 – Transfert entre section	780 258.24
041 – Opérations patrimoniales	138 558.53
10 – Dotations et fonds divers	2 441 795.26
13 – Subventions d'investissement	468 776.80
16 – Emprunts et dettes	1 600.00
4582- Opérations sous mandat	535 051.51
TOTAL	4 366 040.34



Les recettes d'investissement s'élèvent à 4 366 040.34 euros dont 918 816.77 € d'écritures d'ordre, et se composent principalement pour les recettes réelles par :

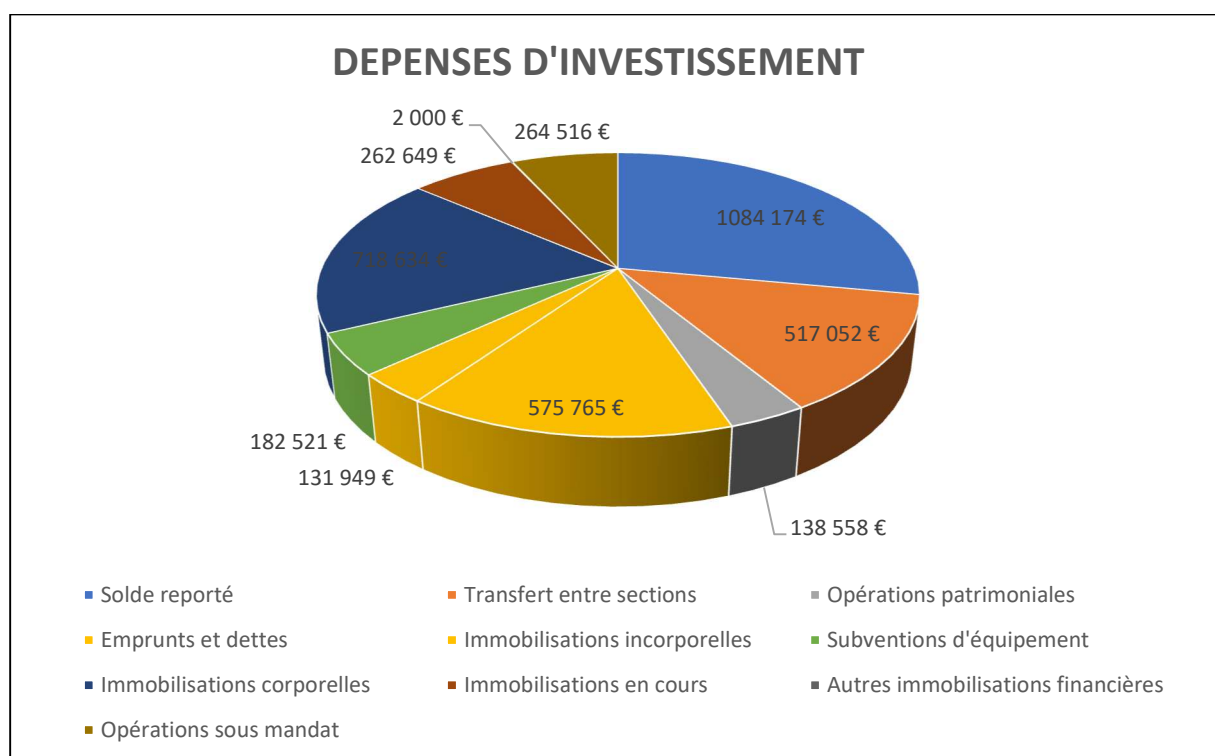
- Le FCTVA : 890 672.35 €



- La taxe d'aménagement : 57 122.91 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé : 1 494 000.00 €
- Les subventions d'investissement perçues : 468 776.80 €
- Les recettes pour Opérations sous mandat : 535 051.51 €

• LES DEPENSES

CHAPITRES	REALISE 2025
001 – Solde d'exécution reporté	1 084 174.83
040 – Transfert entre sections	517 052.31
041 – Opérations patrimoniales	138 558.53
16 – Emprunts et dettes	575 765.19
20 - Immobilisations incorporelles	131 949.40
204 – Subventions d'équipement	182 521.71
21 – Immobilisations corporelles	718 634.28
23 – Immobilisations en cours	262 649.42
27 – Autres immobilisations financières	2 000.00
4581- Opérations sous mandat	264 516.46
TOTAL	3 877 822.13





Les dépenses d'investissement pour l'exercice 2025 s'élèvent à 3 877 822.13 €, dont 517 052.31 au chapitre 040 et 138 558.53 € au chapitre 041. Les principales dépenses réelles sont :

- Le remboursement du capital de la dette = 575 765.19 €
- Les principales dépenses d'investissement :
 - Remplacement des bulles éclairage public = 169 537.71 €
 - Etudes diverses = 109 957.84 €
 - Travaux mairie annexe = 25 758.96 €
 - Travaux complexe Larrendart = 16 210.20 €
 - Aménagement E . Castaing = 20 063.56 €
 - Travaux et aménagement de voirie = 202 216.58 €
 - Travaux réseaux assainissement : 253 366.54 €
 - Achat matériel et outillage technique = 39 680.86 €
 - Matériel, mobilier et informatique = 17 959.00 €

III- LES RESTES A REALISER 2025

Recettes :

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE ONDRES					
ETAT DES RESTES A REALISER 2025					
RECETTES					
CHAPITRE	ARTICLE	FONCTION	PROG.	LIBELLE	MONTANT
13	1321	845	SSP	SUBVENTION QUARTIER APAISES	16 000
13	1321	201	1008	SUBVENTION GROUPE SCOLAIRE	245 000
13	1323	201	1008	SUBVENTION MOBILIER GROUPE SCOLAIRE	17 500
13	1323	325	1038	SUBVENTION DOJO	30 000
13	1326	633	1036	SUBVENTION DESIMPERMEABILISATION PARKING	7 000
13	1326	845	2302	SUBVENTION AMENAGEMENT RD26	100 000
13	1326	845	2401	SUBVENTION AMENAGEMENT E. CASTAINGS	20 000
13	1326	201	1008	SUBVENTION PERISCOLAIRE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE	120 000
TOTAL					555 500

Dépenses :



BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE ONDRES					
ETAT DES RESTES A REALISER 2025					
DEPENSES					
CHAPITRE	GEST	ARTICLE	FONCTION	LIBELLE	MONTANT
20	ST	2031	201	ETUDE FAISABILITE GROUPE SCOLAIRE BOURG	8 586
20	ST	2031	510	ETUDE MOE REHABILITATION HOTEL DE VILLE	400
20	ST	2031	845	ETUDE PLACE RICHARD FEUILLET	11 660
20	ST	2031	845	ETUDE REAMENAGEMENT VELODISSEE	1 596
20	ST	2031	845	ETUDE FAISABILITE DEVIATION AVE DU 8 MAI 1945	2 680
20	ST	204182	512	AMENAGEMENT MODE DOUX RD810 VERS RD26	76 450
20	ST	204182	512	CANDELABRE RD 810 RESIDENCE BEAUSEJOUR	1 854
20	ST	204182	512	CANDELABRE ALLEE DES BOULOYS	1 198
21	SF	2128	25	TRAVAUX REPRISES CONCESSIONS CIMETIERE	6 610
21	ST	21312	211	ABRI VELOS ECOLE MATERNELLE	2 250
21	ST	21318	510	TRAVAUX BUREAUX MAIRIE ANNEXE	54 280
21	ST	2151	821	DIAGNOSTIC AMIANTE AVENUE DE LA PLAGE	1 152
21	ST	2152	845	REQUALIFICATION E. CASTAINGS MUR DE SOUTAINEMENT	5 900
21	ST	2152	845	REAMENAGEMENT AVE DU 8 MAI 1945 LOT 1 CARREFOUR ZAC ET GIRATOIRE	12 800
21	ST	2152	845	BACHE INCENDIE HILLET	3 850
21	ST	2152	845	REFECTION TROTTOIRS RD810 BERTRIX FEUILLET	30 000
21	ST	2152	845	RESERVE EAU CHEMIN DE COY	1 900
21	ST	2152	845	REPRISE DES TROTTOIRS RD810	5 350
21	ST	2152	845	AMENAGEMENT DOUX RD810	115 000
21	ST	2152	845	REAMENAGEMENT AVE DU 8 MAI 1945	13 000
21	ST	21532	845	MISSION GEOTECHNIQUE REQUALIFICATION E. CASTAINGS	4 200
21	ST	21532	845	TRAVAUX RESEAU EAUX PUVIALES E. CASTAINGS	35 600
21	ST	215738	845	BOULONNEUSE CHOC ET DOUILLES VOIRIE	860
21	SF	2185	20	TELEPHONIE FIXE SERVEUR	10 000
23	ST	2313	201	TRAVAUX NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE	92 550
23	ST	2313	325	SOLDE LOT 9 DOJO	655
23	ST	2315	633	SOLDES LOT 2 ET LOT 3 PLAN PLAGE	40 000
TOTAL					540 381

IV- EXTRAITS DU CFU 2025

1. VUE D'ENSEMBLE

MAIRIE D'ONDRES - COMMUNE D'ONDRES - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 777 297,92	9 241 076,52	15 018 374,44
	Recettes réalisées (1)	B	4 366 040,34	9 581 664,95	13 947 705,29
	Restes à réaliser	C	555 500,00	0,00	555 500,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	4 693 123,09	9 563 659,48	14 256 782,57
	Dépenses réalisées (1)	E	2 793 647,30	9 154 024,03	11 947 671,33
	Restes à réaliser	F	540 381,00	0,00	540 381,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	1 572 393,04	427 640,92	2 000 033,96
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 084 174,83	322 582,96	-761 591,87
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	488 218,21	750 223,88	1 238 442,09
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	15 119,00	0,00	15 119,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	503 337,21	750 223,88	1 253 561,09



2. PRESENTATION GENERALE SECTION DE FONCTIONNEMENT

MAIRIE D'ONDRES - COMMUNE D'ONDRES - CFU - 2025							
II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	50 000,00	17 570,50	0,00	17 570,50	35,14	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	661 040,00	791 114,52	0,00	791 114,52	119,88	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 814 495,00	5 962 198,81	0,00	5 962 198,81	102,54	0,00
74	Dotations et participations	2 007 750,91	1 836 829,93	0,00	1 836 829,93	91,49	0,00
75	Autres produits de gestion courante	180 360,61	108 274,05	0,00	108 274,05	60,03	0,00
Total des recettes de gestion des services		8 699 746,52	8 715 987,81	0,00	8 715 987,81	100,19	0,00
76	Produits financiers	10,00	8,10	0,00	8,10	81,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	316 532,62	0,00	316 532,62	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	32 084,11	0,00	32 084,11	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		8 699 756,52	9 064 612,64	0,00	9 064 612,64	104,19	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	541 320,00	517 052,31	0,00	517 052,31	95,52	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		541 320,00	517 052,31	0,00	517 052,31	95,52	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		9 241 076,52	9 581 664,95	0,00	9 581 664,95	103,69	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		322 582,96					
Total des recettes de la section de fonctionnement		9 563 659,48	9 581 664,95	0,00	9 581 664,95		0,00

MAIRIE D'ONDRES - COMMUNE D'ONDRES - CFU - 2025							
II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 406 487,54	1 962 908,45	0,00	1 962 908,45	81,57	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 147 856,80	4 940 736,88	0,00	4 940 736,88	95,98	0,00
014	Atténuations de produits	143 844,43	143 406,77	0,00	143 406,77	99,70	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6588)	1 067 621,94	1 062 374,42	0,00	1 062 374,42	99,51	0,00
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 765 810,71	8 109 426,50	0,00	8 109 426,50	92,51	0,00
66	Charges financières	280 648,77	263 984,29	0,00	263 984,29	94,06	0,00
67	Charges spécifiques	700,00	355,00	0,00	355,00	50,71	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		9 047 159,48	8 373 765,79	0,00	8 373 765,79	92,56	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	516 500,00	780 258,24	0,00	780 258,24	151,07	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		516 500,00	780 258,24	0,00	780 258,24	151,07	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		9 563 659,48	9 154 024,03	0,00	9 154 024,03	95,72	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		9 563 659,48	9 154 024,03	0,00	9 154 024,03		0,00

3. PRESENTATION GENERALE SECTION DE D'INVESTISSEMENT



MAIRIE D'ONDRES - COMMUNE D'ONDRES - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 843 940,18	468 776,80	28,52	555 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 600,00	1 600,00	100,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 479 672,35	2 441 765,26	98,47	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	688 160,00	535 051,51	77,98	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 111 372,53	3 447 223,57	67,44	555 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	516 500,00	780 258,24	151,07	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	149 425,39	138 558,53	92,73	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		665 925,39	918 816,77	137,98	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		5 777 297,92	4 366 040,34	75,57	555 500,00
001	Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		5 777 297,92	4 366 040,34		555 500,00

MAIRIE D'ONDRES - COMMUNE D'ONDRES - CFU - 2025

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	208 326,00	131 949,40	63,95	24 922,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	339 251,73	182 521,71	53,80	79 502,00
21	Immobilisations corporelles	1 301 839,97	718 634,28	55,20	302 752,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	344 000,00	262 649,42	76,35	133 205,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 191 417,70	1 295 754,81	59,13	540 381,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	872 800,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	578 000,00	575 765,19	99,98	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	2 000,00	100,00	0,00
Total des dépenses financières		1 450 800,00	577 765,19	39,82	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	360 160,00	264 516,46	73,44	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 002 377,70	2 138 036,46	53,42	540 381,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	541 320,00	517 052,31	95,52	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	149 425,39	138 558,53	92,73	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		690 745,39	655 610,84	94,91	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		4 693 123,09	2 793 647,30	59,53	540 381,00
001	Solde d'exécution négatif reporté	1 084 174,83			
Total des dépenses de la section d'investissement		5 777 297,92	2 793 647,30		540 381,00

V- LES RESULTATS 2025

Les résultats de clôture 2025 s'établissent comme suit :

- Section de fonctionnement : + 488 218.21 €
- Section d'investissement : + 750 223.88 €



• Le tableau A14

Tableau A14				
	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Résultats de clôture 2025
Investissement	-1 084 174,83		1 572 393,04	488 218,21
Fonctionnement	1 816 582,96	-1 494 000,00	427 640,92	750 223,88
Totaux	732 408,13	-1 494 000,00	2 000 033,96	1 238 442,09

VI- L'EPARGNE

1- L'EPARGNE BRUTE

L'épargne brute (capacité d'autofinancement) résulte de la différence en section de fonctionnement, des recettes et des dépenses réelles.

EPARGNE BRUTE = RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT-DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT
--

Epargne brute = 690 846.85 euros

2- CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Il s'agit du nombre d'années d'épargne brute nécessaire au remboursement du stock de la dette.

Capacité de désendettement = dette au 31/12/ épargne brute

Capacité de désendettement = 11 années

VII- LA DETTE

1- Les emprunts en cours



Type	Référence	Prêteur	Capital restant dû	Durée résiduelle	Année	Montant initial	Risque de taux
Emprunt	MON545112EUR	BANQUE POSTALE	2 340 000,00 €	17,54 ans	2023	2 600 000,00 €	Fixe
Emprunt	MON501598EUR	BANQUE POSTALE	133 333,48 €	3,96 ans	2014	500 000,00 €	Fixe
Emprunt	378656G	CAISSE D'EPARGNE	331 500,24 €	16,83 ans	2022	373 966,00 €	Variable
Emprunt	9856848	CAISSE D'EPARGNE	360 000,00 €	11,09 ans	2017	600 000,00 €	Fixe
Emprunt	000293736	CDC	704 000,00 €	31,71 ans	2017	880 000,00 €	Livret A
Emprunt	202524G	CAISSE D'EPARGNE	1 140 566,04 €	10,79 ans	2021	1 530 783,51 €	Fixe
Emprunt	MIN244194EUR	DEXIA CL	437 251,37 €	2,88 ans	20 1	2 000 962,53 €	Barrière
Emprunt	MON547734EUR	BANQUE POSTALE	1 480 000,00 €	18,38 ans	2024	1 600 000,00 €	Fixe
Emprunt	MON549265EUR	BANQUE POSTALE	665 000,00 €	18,79 ans	2024	700 000,00 €	Fixe
CRD			7 591 651,13 €				

2- Profil d'extinction de la dette

PROFIL EXTINCTION DE LA DETTE					
Année	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2026	7 599 984,46 €	583 630,53 €	233 207,11 €	816 837,64 €	7 016 353,93 €
2027	7 016 353,93 €	591 847,00 €	214 779,39 €	806 626,39 €	6 424 506,93 €
2028	6 424 506,93 €	600 431,66 €	197 156,98 €	797 588,64 €	5 824 075,27 €
2029	5 824 075,27 €	448 839,87 €	180 356,39 €	629 196,26 €	5 375 235,40 €
2030	5 375 235,40 €	425 187,37 €	169 442,44 €	594 629,81 €	4 950 048,03 €
2031	4 950 048,03 €	418 224,17 €	158 900,40 €	577 124,57 €	4 531 823,86 €
2032	4 531 823,86 €	419 618,08 €	147 656,88 €	567 274,96 €	4 112 205,78 €
2033	4 112 205,78 €	421 036,17 €	136 281,87 €	557 318,04 €	3 691 169,61 €
2034	3 691 169,61 €	422 479,01 €	124 758,54 €	547 237,55 €	3 268 690,60 €
2035	3 268 690,60 €	423 947,25 €	113 070,54 €	537 017,79 €	2 844 743,35 €
2036	2 844 743,35 €	425 441,28 €	101 237,56 €	526 678,84 €	2 419 302,07 €
2037	2 419 302,07 €	318 151,89 €	89 141,23 €	407 293,12 €	2 101 150,18 €
2038	2 101 150,18 €	288 816,13 €	77 936,71 €	366 752,84 €	1 812 334,05 €
2039	1 812 334,05 €	289 501,23 €	66 559,04 €	356 060,27 €	1 522 832,82 €
2040	1 522 832,82 €	290 207,84 €	55 109,06 €	345 316,90 €	1 232 624,98 €
2041	1 232 624,98 €	290 936,63 €	43 985,58 €	334 922,21 €	941 688,35 €
2042	941 688,35 €	291 688,35 €	32 120,12 €	323 808,47 €	650 000,00 €
2043	650 000,00 €	267 000,00 €	20 724,51 €	287 724,51 €	383 000,00 €
2044	383 000,00 €	97 000,00 €	12 254,26 €	109 254,26 €	286 000,00 €
2045	286 000,00 €	22 000,00 €	10 153,00 €	32 153,00 €	264 000,00 €
2046	264 000,00 €	22 000,00 €	9 636,00 €	31 636,00 €	242 000,00 €
2047	242 000,00 €	22 000,00 €	8 349,00 €	30 349,00 €	220 000,00 €
2048	220 000,00 €	22 000,00 €	7 590,00 €	29 590,00 €	198 000,00 €
2049	198 000,00 €	22 000,00 €	6 831,00 €	28 831,00 €	176 000,00 €
2050	176 000,00 €	22 000,00 €	6 072,00 €	28 072,00 €	154 000,00 €
2051	154 000,00 €	22 000,00 €	5 313,00 €	27 313,00 €	132 000,00 €
2052	132 000,00 €	22 000,00 €	4 554,00 €	26 554,00 €	110 000,00 €
2053	110 000,00 €	22 000,00 €	3 685,00 €	25 685,00 €	88 000,00 €
2054	88 000,00 €	22 000,00 €	2 948,00 €	24 948,00 €	66 000,00 €
2055	66 000,00 €	22 000,00 €	2 211,00 €	24 211,00 €	44 000,00 €
2056	44 000,00 €	22 000,00 €	1 518,00 €	23 518,00 €	22 000,00 €
2057	22 000,00 €	22 000,00 €	737,00 €	22 737,00 €	0,00 €



3- Synthèse de la dette au 17/02/2026

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
7 489 370.79 €	3,14 %	16 ans et 7 mois	8 ans et 7 mois	9

4- Dette par organisme de prêt

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD
BANQUE POSTALE	4 544 583.48 €	60,68 %
CAISSE D'EPARGNE	1 803 535.94 €	24,08 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	704 000.00 €	9,40 %
DEXIA CL	437 251.37 €	5,84 %
Ensemble des prêteurs	7 489 370.79 €	100,00 %

LES COMPTES 2025 : BUDGET ANNEXE

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé	Budget	Réalisé
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
6045	ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	12 219,66	6 054,00
605	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	202 000,00	171 296,92
608	FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.	10 000,00	0,00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	0,00	5 148,00
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	18 280,34	18 280,34
TOTAL		242 500,00	200 779,26
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	242 500,00	200 779,26
TOTAL			200 779,26

Outre les écritures de variation des stocks, l'ensemble des dépenses de fonctionnement concerne l'aménagement du lotissement (travaux, voirie, espaces verts, bornages, branchements fibre – eau – électricité...).



II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Nature	Libellé	Budget	Réalisé
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	18 280,34	18 280,34
3555	TERRAINS AMENAGES	242 500,00	200 779,26
TOTAL		260 780,34	219 059,60
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
1641	EMPRUNTS EN EUROS	242 500,00	0,00
3555	TERRAINS AMENAGES	18 280,34	18 280,34
TOTAL		260 780,34	18 280,34

Le montant en recette correspond à l'annulation du stock au 01/01/2025 et le montant en dépense correspond à la constatation du stock au 31/12/2025.

III- LES RESULTATS 2025

• Les résultats de l'exercice 2025

Les résultats de clôture 2025 s'établissent comme suit :

- Section de fonctionnement : 0.00 €
- Section d'investissement : - 200 779.26 €

• Le tableau A14

Tableau A14

	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
Investissement	-18 280,34		-182 498,92	-200 779,26
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	-18 280,34	0,00	-182 498,92	-200 779,26

Le budget du lotissement n'a pas d'emprunt en cours.



LES BUDGETS 2026

Préambule :

Depuis l'adoption du référentiel M57, il convient de rappeler les nouvelles dispositions qui ont évoluées :

- **La fongibilité des crédits**

Madame le Maire à la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT). Elle informera l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

- **Les amortissements au prorata temporis**

La M57 pose le principe de l'amortissement au prorata temporis. Cette disposition implique le changement de méthode comptable puisque jusqu'à présent, la ville calculait les dotations aux amortissements en année pleine (début des amortissements au 1^{er} janvier N+1).

L'amortissement prorata temporis est calculé pour chaque catégorie d'immobilisation, à compter de la date effective d'entrée du bien dans le patrimoine de la collectivité.

Les définitions

1- LE BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel d'une collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son adoption.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

2- LES DECISIONS MODIFICATIVES



Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante, par le vote de décisions modificatives.

3- LES PRINCIPES COMPTABLES A RESPECTER

L'ANNUALITE : L'exercice budgétaire coïncide avec l'année civile, il commence le 1^{er} janvier et se termine de 31 décembre. Il doit être voté un budget par an mais l'assemblée délibérante peut le modifier en cours d'année en votant des décisions modificatives. Il doit être exécuté dans l'année, sachant que ce principe est atténué par l'existence d'une journée complémentaire.

L'UNIVERSALITE : L'ensemble des recettes est destiné à financer l'ensemble des dépenses. Il existe quelques dérogations à ce principe, par exemple les dons et legs qui ne peuvent être utilisés que dans un but déterminé. De plus, le budget doit décrire l'intégralité des produits et des charges sans compensation ou contraction entre les recettes et les dépenses.

L'UNITE : Toutes les recettes et toutes les dépenses doivent figurer sur un document unique regroupant toutes les opérations budgétaires et financières de la collectivité. Toutefois, certains services des collectivités sont gérés en budgets annexes. Dans ce cas, ils doivent être produits à l'appui du budget principal.

L'EQUILIBRE : Les recettes et les dépenses doivent strictement s'équilibrer.

L'ANTERIORITE : Le budget de l'année devrait être voté avant son exécution. En pratique, cette date est très rarement respectée, aussi le législateur a fixé au 15 avril la date limite de son vote.

LE BUDGET PRINCIPAL

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

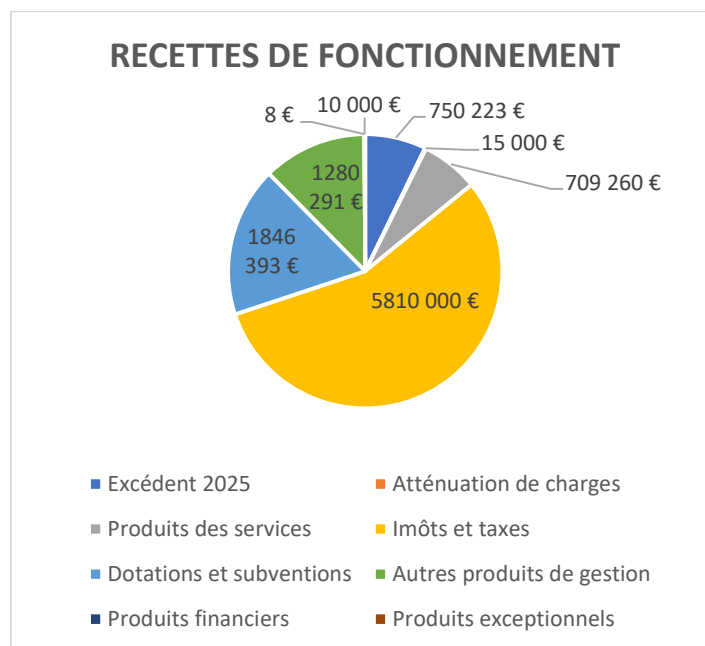
La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de **10 421 176.00 €**.



1-Les recettes

Libellé		Réalisé Budget 2025	Propositions Budget 2026
002	Résultat de fonctionnement reporté	322 582,96	750 223,88
013	Atténuations de charges	17 570,50	15 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	517 052,31	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	791 114,52	709 260,00
73	Impôts et taxes	5 962 198,81	5 810 000,00
74	Dotations et participations	1 836 829,93	1 846 393,00
75	Autres produits de gestion courante	108 274,05	1 280 291,12
76	Produits financiers	8,10	8,00
77	Produits spécifiques	316 532,62	10 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	32 084,11	0,00
GENERAL		9 904 247,91	10 421 176,00

Au budget 2026, les recettes de fonctionnement se répartissent en 7 chapitres



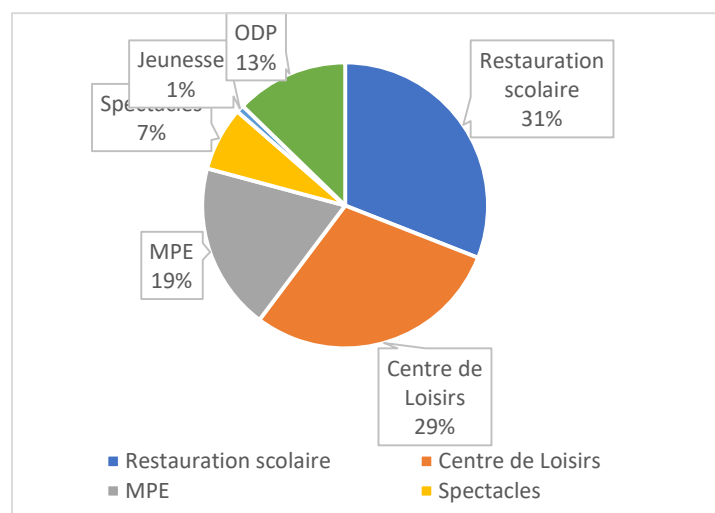
Chapitre 002 : Le résultat de clôture 2025 reporté sur le budget 2026 s'élève à 750 223.88 euros.

Chapitre 013 : 15 000.00 euros sont prévus pour l'encaissement des indemnités journalières perçues dans le cadre des remboursements liés aux arrêts, accidents de travail et congés maternité/paternité.



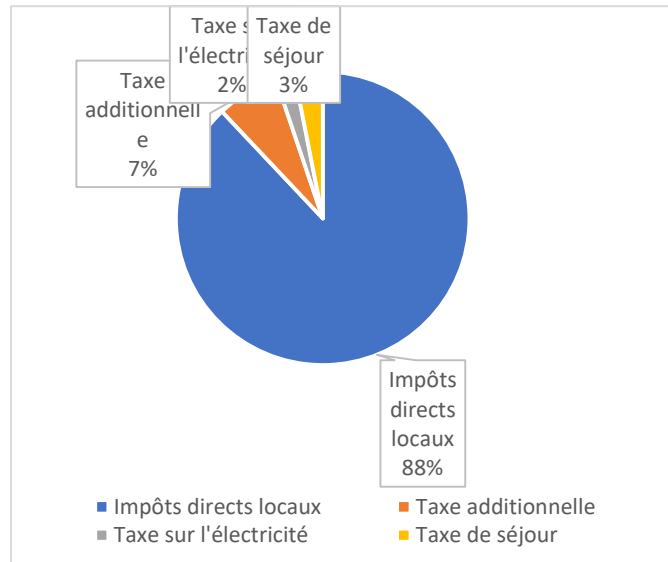
Chapitre 70 : Ce chapitre nommé produits des services du domaine et ventes diverses regroupe le montant des ventes liées aux prestations de service et aux produits afférents aux activités dites annexes. Son montant est estimé en 2026 à 709 260.00 euros. Les principales recettes sont :

- Restauration scolaire : 180 000.00 €
- Prestations CLSH : 170 000.00 €
- Accueil crèche : 110 000.00 €
- Entrées service culturel : 42 000.00 €
- Prestation service jeunesse : 5 000.00 €
- Occupation du domaine Public : 74 000.00 €



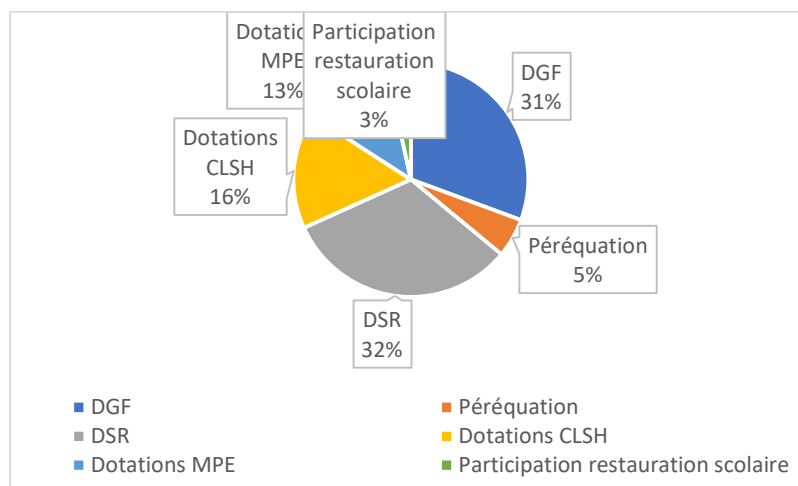
Chapitre 73 : Le chapitre 73 regroupe les recettes à caractère fiscal. Elles sont estimées à 5 810 000.00 euros et se répartissent comme suit :

- Impôts direct : 5 110 000.00 €
- Taxe additionnelle : 400 000.00 €
- Taxe sur l'électricité : 120 000.00 €
- Taxe de séjour : 180 000.00 €



Chapitre 74 : Ce chapitre comptable regroupe l'ensemble des recettes perçues au titre des dotations de l'Etat ainsi que les subventions et/ou les participations de divers organismes en exécution de contrats ou de conventionnements. 1 846 393.00 euros sont prévus à ce chapitre et les principales recettes sont :

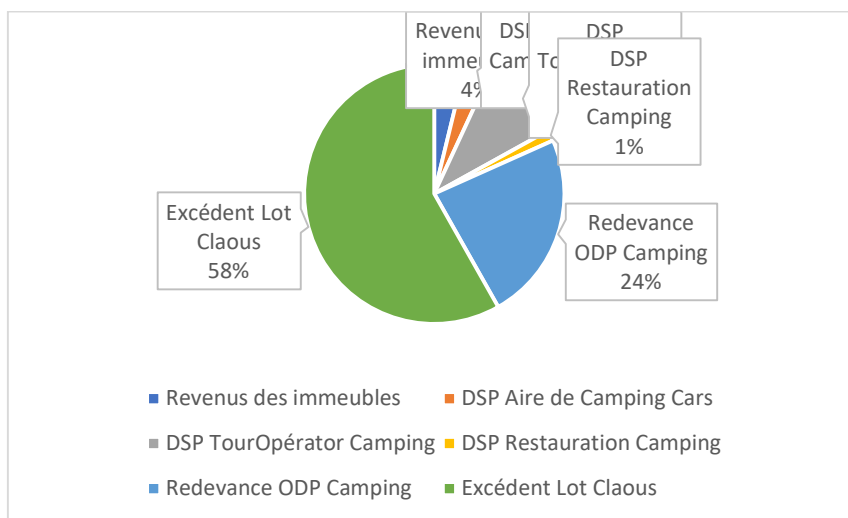
- Dotation de fonctionnement = 540 000.00 €
- Dotation de péréquation = 95 000.00 €
- Dotation de solidarité rurale = 570 000.00 €
- Participations en faveur du CLSH = 280 000.00 €
- Participations en faveur de la crèche = 220 000.00 €
- Participations en faveur de la restauration scolaire = 60 000.00 €





Chapitre 75 : Les autres produits de gestion courante comprennent la perception de revenus et redevances diverses provenant du patrimoine, les excédents et déficits des budgets annexes, les redevances perçues par les fermiers et concessionnaires.

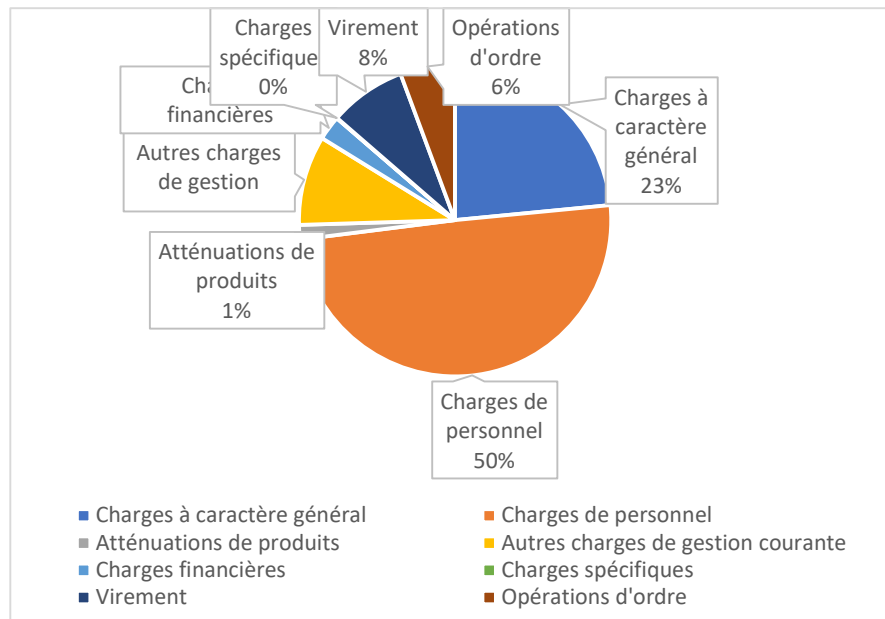
- Revenus des immeubles :	48 000.00 €
- Redevance DSP Aire de Camping-Car :	40 000.00 €
- Redevances Tour Opérateur Camping Landaé :	128 000.00 €
- Redevance fixe DSP Restauration-Epicerie-Bar Camping Landaé :	17 000.00 €
- Redevance ODP Camping Landaé :	300 000.00 €
Reversement excédent Lot du Claous :	741 281.00 €



Chapitre 77 : Ce chapitre regroupe ce que l'on appelle les produits exceptionnels, c'est-à-dire les encaissements qui ne se rapportent pas à l'activité dite normale de la collectivité. Il s'agit essentiellement de l'annulation de mandats sur exercice antérieur et est estimé à 10 000.00 €.

2-Les dépenses

Libellé		Réalisé Budget 2025	Propositions Budget 2026
023	Virement à la section d'investissement	0,00	830 132,00
011	Charges à caractère général	1 962 908,45	2 444 090,34
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 940 736,86	5 163 000,00
014	Atténuations de produits	143 406,77	158 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	780 258,24	591 600,00
65	Autres charges de gestion courante	1 062 374,42	965 142,00
66	Charges financières	263 984,29	263 711,66
67	Charges spécifiques	355,00	5 000,00
GENERAL		9 154 024,03	10 421 176,00



Chapitre 011 : Ce chapitre présente des dépenses évaluées à **2 444 090,34 €**. Il regroupe l'ensemble des charges liées au fonctionnement des services ainsi qu'à l'entretien du patrimoine communal. L'augmentation constatée des charges à caractère général s'explique principalement par un contexte économique tendu. En effet, la hausse durable de l'inflation entraîne mécaniquement une progression des coûts des fournitures et des prestations indispensables au bon fonctionnement des services publics locaux.

Par ailleurs, les opérations d'entretien des équipements, de préservation du patrimoine public et d'adaptation continue aux besoins des usagers génèrent des dépenses supplémentaires, difficiles à réduire sans compromettre la continuité et la qualité de l'action publique.

Chapitre 012 : Les charges de personnel sont estimées à 5 163 000 €. Même si elles restent mécaniquement en augmentation, elles sont toutefois maîtrisées. L'augmentation s'explique principalement par la revalorisation des grilles indiciaires et les évolutions statutaires. De plus, la collectivité doit maintenir un niveau de ressources humaines suffisant pour assurer la continuité et la qualité des services, et ainsi répondre au mieux aux besoins croissants de la population.

Chapitre 014 : Ce chapitre comptabilise les versements effectués par la commune dans le cadre du fond national de péréquation des ressources intercommunales. Ce reversement est estimé à 158 500.00 euros.

Chapitre 042 : Ce chapitre comptabilise les écritures d'ordre budgétaire et s'équilibre avec le Chapitre 040 en recettes d'investissement. Son montant s'élève à 591 600.00 euros.



Chapitre 65 : Ce chapitre regroupe les contributions versées aux organismes de regroupement, les indemnités des élus mais également les subventions aux associations. Il est estimé à 965 142.00 euros dont 105 000.00 euros pour les indemnités aux élus.

Les principales participations et contributions que versent la commune sont :

SDIS	135 000,00
SMPBA NAVETTE PLAGE	105 000,00
ECOLE DE MUSIQUE TARNOS	26 000,00
SYDEC FOURNITURES EP	26 000,00
SYNDICAT MIXTE BAINADES	11 000,00
CHENIL BIREPOULET	12 000,00
CONTRIBUTION ANNUELLE SMPBA	315 000,00
DROITS D'UTILISATION - INFORMATIQUE EN NUAGE	37 000,00
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	78 000,00

Chapitre 66 : 263 711.66 € euros sont prévus pour le remboursement des intérêts des emprunts.

Chapitre 67 : la somme de 5 000.00 euros est prévue pour l'annulation de titres sur exercices antérieurs.

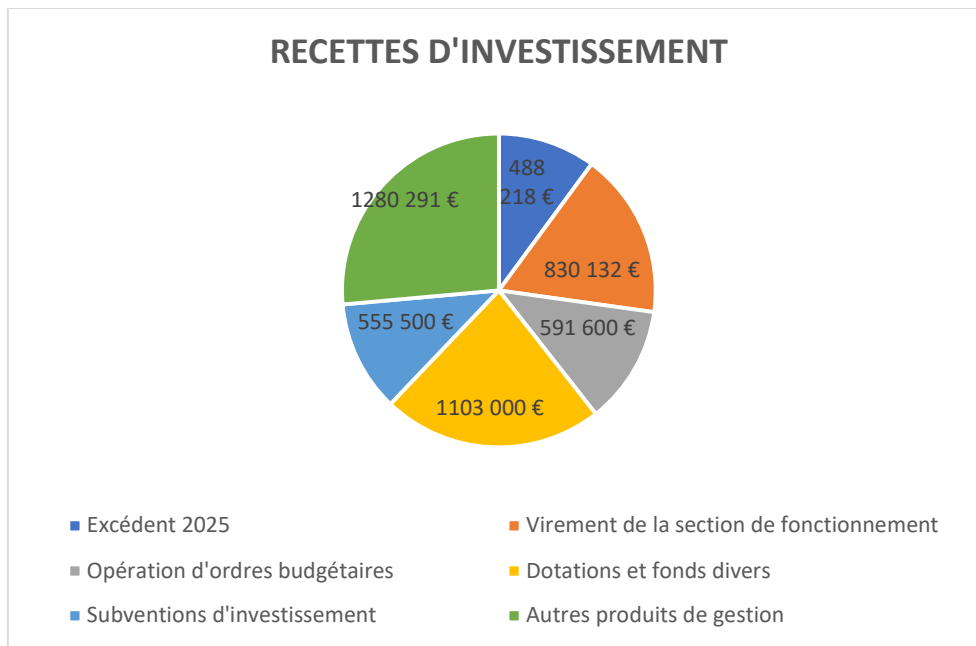
Le virement à la section d'investissement est de 830 132.00 euros.

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à la somme de **3 570 450.00 €**.

1-Les recettes

Libellé		Réalisé Budget 2025	Propositions Budget 2026
001	Résultat d'investissement reporté	0,00	488 218,21
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	830 132,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	780 258,24	591 600,00
041	Opérations patrimoniales	138 558,53	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 441 795,26	1 103 000,00
13	Subventions d'investissement	458 776,80	555 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 600,00	1 999,79
4582	Opérations sous mandat	545 051,51	0,00
GENERAL		4 366 040,34	3 570 450,00



Les Restes à Réaliser

Les restes à réaliser sont les recettes d’investissement qui ont été engagées par l’ordonnateur et qui n’ont pas été titrées à la clôture de l’exercice budgétaire. Ces recettes sont reprises en report sur le budget N+1, et doivent s’ajouter aux crédits de l’année.

A la clôture de la section d’investissement, le montant des restes à réaliser en recette 2025 à reporter sur le budget 2026 s’élève à 555 500.00 euros.

Pour rappel, ci-dessous le détail :

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE ONDRES					
ETAT DES RESTES A REALISER 2025					
RECETTES					
CHAPITRE	ARTICLE	FONCTION	PROG.	LIBELLE	MONTANT
13	1321	845	SSP	SUBVENTION QUARTIER APAISES	16 000
13	1321	201	1008	SUBVENTION GROUPE SCOLAIRE	245 000
13	1323	201	1008	SUBVENTION MOBILIER GROUPE SCOLAIRE	17 500
13	1323	325	1038	SUBVENTION DOJO	30 000
13	1326	633	1036	SUBVENTION DESIMPERMEABILISATION PARKING	7 000
13	1326	845	2302	SUBVENTION AMENAGEMENT RD26	100 000
13	1326	845	2401	SUBVENTION AMENAGEMENT E. CASTAINGS	20 000
13	1326	201	1008	SUBVENTION PERISCOLAIRE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE	120 000
TOTAL					555 500



Chapitre 001 : Il s'agit du solde entre les recettes et les dépenses d'investissement de l'exercice auquel on ajoute le besoin de financement ou l'excédent de la section de l'exercice précédent

Le montant de clôture de 2025 à reporter en recettes d'investissement 2026 est de 488 218.21 euros.

Chapitre 021 : Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement s'élève à 830 132.00 euros.

Chapitre 040 : On retrouve à ce chapitre les écritures concernant les amortissements pour un montant de 591 600.00 euros.

-

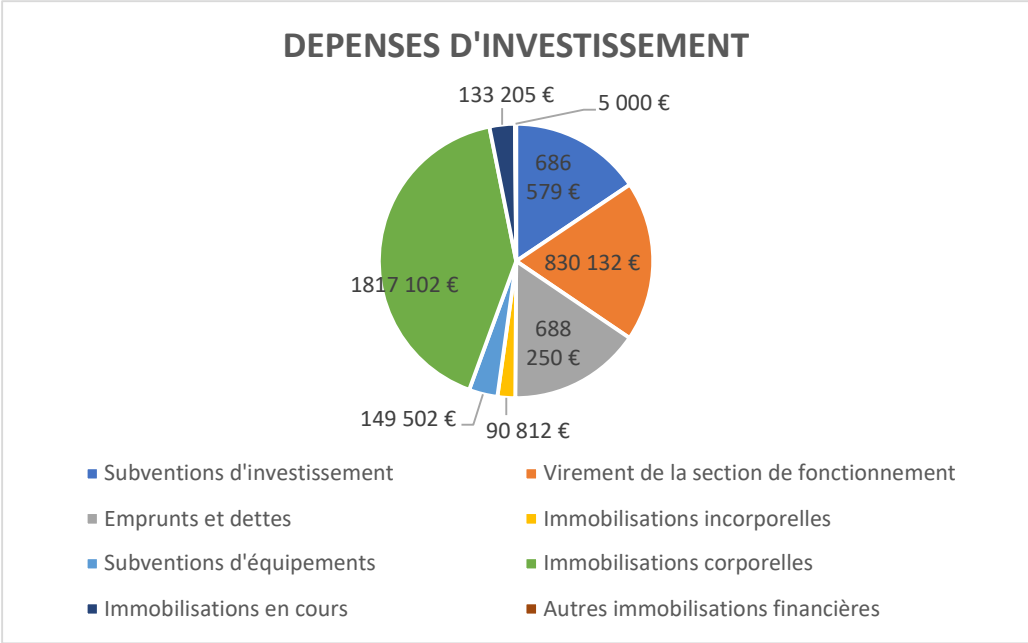
Chapitre 10 : Les deux recettes au chapitre 10 sont le FCTVA pour 1 083 000.00 euros et la taxe d'aménagement pour 20 000.00 euros.

Chapitre 13 : Le chapitre 13 regroupe les subventions d'investissement que devrait percevoir la commune. Son montant est estimé à 555 500.00 euros et il s'agit de soldes de subventions pour des investissements passés.

Chapitre 16 : En 2026, la commune n'aura pas recours à l'emprunt.

2-Les dépenses

Libellé		Réalisé Budget 2025	Propositions Budget 2026
001	Solde exécution invest. reporté	1 084 174,83	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	517 052,31	0,00
041	Opérations patrimoniales	138 558,53	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	686 579,00
16	Emprunts et dettes assimilées	575 765,19	688 250,00
20	Immobilisations incorporelles	131 949,40	90 812,00
204	Subventions d'équipement versées	182 521,71	149 502,00
21	Immobilisations corporelles	732 914,36	1 817 102,00
23	Immobilisations en cours	262 649,42	133 205,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	5 000,00
4581	Opérations sous mandat	250 236,38	0,00
GENERAL		3 877 822,13	3 570 450,00



Comme pour les recettes, doivent s'ajouter en dépenses aux crédits de l'année les restes à réaliser 2025 :

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE ONDRES					
ETAT DES RESTES A REALISER 2025					
DEPENSES					
CHAPITRE	GEST	ARTICLE	FONCTION	LIBELLE	MONTANT
20	ST	2031	201	ETUDE FAISABILITE GROUPE SCOLAIRE BOURG	8 586
20	ST	2031	510	ETUDE MOE REHABILITATION HOTEL DE VILLE	400
20	ST	2031	845	ETUDE PLACE RICHARD FEUILLET	11 660
20	ST	2031	845	ETUDE REAMENAGEMENT VELODISSEE	1 596
20	ST	2031	845	ETUDE FAISABILITE DEVIATION AVE DU 8 MAI 1945	2 680
20	ST	204182	512	AMENAGEMENT MODE DOUX RD810 VERS RD26	76 450
20	ST	204182	512	CANDELABRE RD 810 RESIDENCE BEAUSEJOUR	1 854
20	ST	204182	512	CANDELABRE ALLEE DES BOULOYS	1 198
21	SF	2128	25	TRAVAUX REPRISES CONCESSIONS CIMETIERE	6 610
21	ST	21312	211	ABRI VELOS ECOLE MATERNELLE	2 250
21	ST	21318	510	TRAVAUX BUREAUX MAIRIE ANNEXE	54 280
21	ST	2151	821	DIAGNOSTIC AMIANTE AVENUE DE LA PLAGE	1 152
21	ST	2152	845	REQUALIFICATION E. CASTAINGS MUR DE SOUTAINEMENT	5 900
21	ST	2152	845	REAMENAGEMENT AVE DU 8 MAI 1945 LOT 1 CARREFOUR ZAC ET GIRATOIRE	12 800
21	ST	2152	845	BACHE INCENDIE HILLETS	3 850
21	ST	2152	845	REFECTION TROTTOIRS RD810 BERTRIX FEUILLET	30 000
21	ST	2152	845	RESERVE EAU CHEMIN DE COY	1 900
21	ST	2152	845	REPRISE DES TROTTOIRS RD810	5 350
21	ST	2152	845	AMENAGEMENT DOUX RD810	115 000
21	ST	2152	845	REAMENAGEMENT AVE DU 8 MAI 1945	13 000
21	ST	21532	845	MISSION GEOTECHNIQUE REQUALIFICATION E. CASTAINGS	4 200
21	ST	21532	845	TRAVAUX RESEAU EAUX PLOUVIALES E. CASTAINGS	35 600
21	ST	215738	845	BOULONNEUSE CHOC ET DOUILLES VOIRIE	860
21	SF	2185	20	TELEPHONIE FIXE SERVEUR	10 000
23	ST	2313	201	TRAVAUX NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE	92 550
23	ST	2313	325	SOLDE LOT 9 DOJO	655
23	ST	2315	633	SOLDES LOT 2 ET LOT 3 PLAN PLAGE	40 000
TOTAL					540 381



LES NOUVELLES PROPOSITIONS 2026 PAR GESTIONNAIRE

GESTIONNAIRE : RESSOURCES

				REPORTS 2025	DEMANDES 2026	TOTAL 2026
CHAPITRE 13				- €	686 579,00 €	686 579,00 €
13462	01		REVERS SATEL FONDS BENEFICE SUR OPERATION		425 000,00	425 000,00 €
13462	01		REVERS SATEL FONDS FINANCEMENT STA' EPURATION		261 579,00	261 579,00 €
CHAPITRE 16				- €	688 250,00 €	688 250,00 €
1641	01		EMPRUNT EN EUROS		590 000,00	590 000,00
16876	01		1ER ACOMPTE PORTAGE EPFL BENITHA		45 000,00 €	45 000,00
16876	01		1ER ACOMPTE PORTAGE EPFL CAMY GUERAUD		53 250,00 €	53 250,00
CHAPITRE 20				- €	12 100,00	12 100,00
2031	020	1000	FRAIS D'ETUDES MAIRIE		10 000,00	10 000,00
2051	020	1000	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES MAIRIE		2 100,00	2 100,00
CHAPITRE 21				6 610,00 €	57 750,00	84 360,00
Immobilisations en cours						
2112	54	1004	TERRAINS AMENAGEMENT URBAIN			20 000,00
2128	25	1011	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	6 610,00	4 000,00	10 610,00
21621	01		BIENS SOUS JACENTS		3 000,00	3 000,00
21831	020	1000	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE		10 000,00	10 000,00
21838	020	1000	AUTRES MATERIELS INFORMATIQUES MAIRIE		25 000,00	25 000,00
21848	020	1000	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS MAIRIE		6 000,00	6 000,00
2185	020	1000	MATERIEL DE TELEPHONE MAIRIE		7 750,00	7 750,00
2188	11	1000	AUTRES PM		2 000,00	2 000,00
CHAPITRE 27				- €	5 000,00 €	5 000,00 €
275	01		DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES		5 000,00	5 000,00
TOTAL GENERAL				6 610,00 €	1 449 679,00 €	1 476 289,00 €

GESTIONNAIRE : SPORT CULTURE ET VIE LOCALE

				REPORTS 2025	DEMANDES 2026	TOTAL 2026
CHAPITRE 21				0,00	12 000,00	12 000,00
21848	18		MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS PLAGE	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	18		AUTRES MATERIELS PLAGE	0,00	4 000,00	4 000,00
2188	311		AUTRES MATERIELS CULTURE	0,00	7 000,00	7 000,00

GESTIONNAIRE : EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

				REPORTS 2025	DEMANDES 2026	TOTAL 2026
				- €	19 300,00 €	19 300,00 €
21841	211		AUTRES MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOL ECOLE MAT		3 700,00 €	3 700,00 €
21841	212		AUTRES MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOL ECOLE PRIM		3 100,00 €	3 100,00 €
21841	213		AUTRES MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOL MAYNADES		1 200,00 €	1 200,00 €
2188	213		AUTRES MATERIELS MAYNADES		2 700,00 €	2 700,00 €
2188	281		AUTRES MATERIELS REST SCOL SELF BOURG		1 200,00 €	1 200,00 €
2188	281		AUTRES MATERIELS REST SCOL DOUS MAYNADYES		1 000,00 €	1 000,00 €
2188	30		AUTRES MATERIELS TOUS SITES SCOLAIRES		2 400,00 €	2 400,00 €
2188	4221		AUTRES MATERIELS MPE		2 500,00 €	2 500,00 €
2188	338		AUTRES MATERIELS MDJ		1 500,00 €	1 500,00 €



GESTIONNAIRE SERVICES TECHNIQUES ET FONCIER

				REPORTS 2025	DEMANDES 2026	TOTAL 2026
CHAPITRE 20				24 922,00 €	53 790,32 €	78 712,32 €
2031	201	2403	ETUDE FAISABILITE GROUPE SCOLAIRE BOURG	8 586,00	0,00	8 586,00
2031	510	1000	ETUDE REHABILITATION HOTEL DE VILLE	400,00	30 000,00	30 400,00
2031	845	1004	ETUDE AMENAGEMENT PLACE R. FEUILLET	11 660,00	8 000,00	19 660,00
2031	845	1017	ETUDE VELODISSEE	1 596,00	0,00	1 596,00
2031	845	2302	ETUDE FAISABILITE DEVIATION RD26	2 680,00	10 800,00	13 480,00
2031	845	1017	ETUDE RESEAU PLUVIAL CHEMIN HOUNIDEY		4 990,32	4 990,32
CHAPITRE 204				79 502,00 €	70 000,00 €	149 502,00 €
204182	512	1005	AMENAGEMENT MODE DOUX RD810 VERS RD26	76 450,00	0,00	76 450,00
204182	512	1005	CANDELABRE RD810 RESIDENCE BEAUSEJOUR	1 854,00	0,00	1 854,00
204182	512	1005	CANDELABRE ALLEE DES BOULOYS	1 198,00	0,00	1 198,00
204182	512	1005	PARTICIPATION TVX SYDEC INVESTISSEMENT		70 000,00	70 000,00
CHAPITRE 21				56 530,00 €	1 043 600,00 €	1 100 130,00 €
21312	211	1006	TRVX INVESTISSEMENT ECOLE MATERNELLE	2 250,00	0,00	2 250,00
21312	212	1003	TRVX INVESTISSEMENT ECOLE PRIMAIRE		70 000,00	70 000,00
21314	317	1032	TRVX INVESTISSEMENT CAPRANIE		21 600,00	21 600,00
21318	4221	1033	TRVX INVESTISSEMENT CRECHE		9 000,00	9 000,00
21318	321	1038	TRVX INVESTISSEMENT LARRENDART		60 000,00	60 000,00
21318	510	2501	TRVX INVESTISSEMENT MAIRIE ANNEXE	54 280,00	48 000,00	102 280,00
21318			TRVX TENNIS		65 000,00	65 000,00
21318	510	1011	PORTE EGLISE		6 000,00	6 000,00
			TRAVAUX DIVERS DEMOLITIONS		35 000,00	35 000,00
			DEMOLITION LOCAL BIBLIOTHEQUE PRIMAIRE BOURG		60 000,00	60 000,00
			ACHAT YOURTE ECOLE		103 000,00	103 000,00
			AMENAGEMENT WC ECOLE BOURG		26 000,00	26 000,00
			MAIRIE SALLE DU CONSEIL		510 000,00	510 000,00
			TRAVAUX SANITAIRES ECOLE MATERNELLE		2 000,00	2 000,00
			REFECTION AVANT TOIT ECOLE MAT BOURG		19 000,00	19 000,00
			PORTES COUPE FEUX GARDERIE MAYNADES		9 000,00	9 000,00
1038				239 612,00 €	361 700,00 €	601 312,00 €
2151	821	1017	DIAGNOSTIC AMIANTE AVE DE LA PLAGE	1 152,00	0,00	1 152,00
2152	845	1017	ALIMENTATION ELECTRIQUE CHEMIN DE LA MONTAGNE		5 000,00	5 000,00
2152	845	2302	REAMENAGEMENT AVE DU 8 MAI LOT 1 ZAC ET GRATOIRE	12 800,00		12 800,00
2152	845	1017	ENSEMBLE DES REPORTS AU 2152 845 1017	47 000,00		47 000,00
2152	845	2301	AMEANGEMENT DOUX RD810	115 000,00		115 000,00
2152	845	2302	REAMENAGEMENT AVE 8 MAI 1945	13 000,00		13 000,00
21532	845	2401	GEO TECH RESEAU EAUX PLUVIALES E CASTAING	39 800,00		39 800,00
215738	845	1027	MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	860,00	2 000,00	2 860,00
2158	510	1027	MATERIEL TECHNIQUE BATIMENTS		17 500,00	17 500,00
2158	511	1027	MATERIEL TECHNIQUES ESPACES VERTS		17 500,00	17 500,00
2185	020	1000	TELEPHONIE FIXE SERVEUR	10 000,00	0,00	10 000,00
2188	633	1036	AUTRES MATERIEL PLAGES		46 200,00	46 200,00
2128	026		AMENAGEMENT Cimetière		1 000,00	1 000,00
			PASSAGE TRANCHES BORNES MARCHE		10 000,00	10 000,00
			MO DEVOIEMENT RD26		70 000,00	70 000,00
			ANENAGEMENT TROTTOIRS RD810		4 000,00	4 000,00
			AMENAGEMENT PARKING TAMBOURIN		72 000,00	72 000,00
			BARRIERE CHEMIN DE LA MONTAGNE		8 000,00	8 000,00
			BORNE MARCHE 4U		20 000,00	20 000,00
			TRACTEUR FORESTIER		26 400,00	26 400,00
			BROYEUR FORESTIER		22 800,00	22 800,00
			COMPLEMENT TERRASSEMENT BACHE INCENDIE		28 500,00	28 500,00
			AMENAGEMENT TERRAIN CIRQUE CHEMIN DE LA MONTAGNE		3 000,00	3 000,00
			PLAQUE VIBRANTE ET GROUPE HYDRAULIQUE VOIRIE		6 000,00	6 000,00
			RADIOS PLAGE		1 800,00	1 800,00
CHAPITRE 23				133 205,00 €	- €	133 205,00 €
2313	201	1008	CONSTRUCTION NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE	92 550,00		92 550,00
2313	325	1038	CONSTRUCTION DOJO LARRENDART	655,00		655,00
2315	633	1036	CONSTRUCTION PLAN PLAGE	40 000,00		40 000,00
TOTAL GENERAL				533 771,00 €	1 529 090,32 €	2 062 861,32 €

Chapitre 16 : En dépense, le chapitre 16 correspond au remboursement du capital des emprunts et des portages EPFL. L'annuité 2026 est estimée à 686 579.00 euros :

- 590 000.00 euros pour le remboursement du capital des emprunts
- 45 000.00 euros pour le 1^{er} acompte portage EPFL Bénitah
- 53 250.00 euros pour le 1^{er} acompte portage EPFL Camy Gueraud



LE BUDGET ANNEXE

Le budget 2026 s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 1 284 050.28 euros.

Dépenses de fonctionnement		Réalisé 2025	Propositions 2026
6015	Terrain à aménager	0,00	0,00
6045	Achat études et prestations de Sces	6 054,00	3 000,00
605	Achat matériel-Equipements-Travaux	171 296,92	3 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'amén.	0,00	3 000,00
63513	Autres Impôts locaux	5 148,00	6 000,00
65822	Reversement excédent au bdt principal	0,00	741 281,25
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	18 280,34	200 779,26
	TOTAL	200 779,26	957 060,51
Recettes de fonctionnement		Réalisé 2025	Propositions 2026
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	200 779,26	126 210,51
7015	Vente de lots	0,00	830 850,00
	TOTAL	200 779,26	957 060,51
Dépenses d'investissement		Réalisé 2025	Propositions 2026
001	Solde d'investissement reporté	18 280,34	200 779,26
3555	Terrains aménagés	200 779,26	126 210,51
	TOTAL	219 059,60	326 989,77
Recettes d'investissement		Réalisé 2025	Propositions 2026
1641	Emprunts en euros	0,00	126 210,51
3555	Terrains aménagés	18 280,34	200 779,26
	TOTAL	18 280,34	326 989,77



III- INDEMNITES 2025 ELU(E)S



MONTANT CUMULÉ DES INDEMNITÉS BRUTES DE FONCTIONS DES ÉLU(E)S 2025

Noms	MONTANT ANNUEL BRUT			TOTAL CUMUL
	Commune d'Ondres	Communauté de Communes	Conseil départemental/ Syndicat mixte	
Éva BELIN	22 280.64€	7 546.92€	34 528.32€	64 355.88€
Pierre PASQUIER	8 267.04€	7 546.92€		15 813.96€
Nadine DURU	8 267.04€		4 547.88€	12 814.92€
Serge ARLA	8 267.04€			8 267.04€
Jérôme NOBLE	8 267.04€			8 267.04€
Frédéric LAHARIE	8 267.04€			8 267.04€
Christine VICENTE	8 267.04€			8 267.04€
C. Vicente- Pauchon	8 267.04€			8 267.04€
François TRAMASSET	6 590.04€			6 590.04€
Sandrine COELHO	6 590.04€			6 590.04€
Cyril DURU	6 590.04€			6 590.04€
Senay OZTURK	3 137.16€			3 137.16€
TOTAL GÉNÉRAL :				157 227.27€